

SOMMAIRE

Page 3 **INTRODUCTION**

❖ **L'ACCUEIL**

Page 7 Les jeunes de 16 à 25 ans

Page 10 Les allocataires du RSA

❖ **L'ACTIVITE PAR PERMANENCE**

Page 17 Permanence de NYONS

Page 18 Permanence de BUIS LES BARONNIES

Page 19 Permanence de SEDERON

Page 20 Permanence de PIERRELATTE

Page 21 Permanence de DONZERE

Page 22 Permanence de GRIGNAN

Page 23 Permanence de SAINT PAUL TROIS CHATEAUX

Page 24 Permanences de TULETTE et de SUZE LA ROUSSE

❖ **L'ACCES AUX DISPOSITIFS EMPLOI/FORMATION**

Page 27 LES CHIFFRES CLES EMPLOI/FORMATION

Page 27 L'ACCES A L'EMPLOI

Page 28 Les offres d'emploi : affichage et consultation

Page 28 La Relation avec les entreprises et les partenaires de l'emploi

Page 29 Les ateliers de recherche d'emploi (ARE)

Page 31 Parcours Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Page 32 Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)

Page 33 Garantie Jeunes

Page 35 Le Parrainage

Page 36 Le dispositif Parcours Emploi Compétences (PEC)

Page 37 Périodes de Mise en Situations Professionnelles (PMSMP)

Page 38 Club chercheurs d'emploi

Page 39 L'ACCES A LA FORMATION

❖ **L'ACCES AUX AUTRES DISPOSITIFS**

Page 43 LA MOBILITE

Page 43 Les bons de carburant et de transport

Page 44 Locamob

Page 45 Mobilité internationale

Page 46 LA SANTE

Page 46 L'atelier santé et vie quotidienne

Page 47 L'action d'écoute et de suivi psychologique

Page 48 LE LOGEMENT

Page 50 LE FONDS D'AIDES AUX JEUNES (FAJ)

Page 51 LES AIDES FINANCIERES POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

❖ **ANNEXES**

Page 55 Enquêtes de satisfaction

Page 57 Organigramme de l'équipe des salariés au 30/04/19

Page 59 Organigramme du bureau élargi

Page 63 **NOS FINANCEURS**

Page 67 **RAPPORT FINANCIER**

LA MISSION LOCALE DROME PROVENCALE

Est une association loi 1901 présidée par des élus locaux et pilotée par un Conseil d'administration composé d'élus de Collectivités territoriales, des services de l'Etat, des partenaires économiques, sociaux et associatifs.

❖ NOTRE STRUCTURE :

- 2 sites permanents : - Nyons (Ancien Hôtel de Ville) - Siège de l'association
- Pierrelatte (Maison de l'Emploi) - Antenne permanente
- 8 lieux de permanence : Séderon, Montbrun- les-Bains, Buis les Baronnies, Donzère, Saint Paul Trois Châteaux, Suze-la-Rousse, Tulette, Grignan.
- Une équipe de 24 salariés en 2018.

❖ NOS FINANCEURS :

- L'Etat
- Le Conseil Régional
- Les Communautés de Communes
- Le Conseil Départemental de la Drôme
- Le Fonds Social Européen
- Des fonds émanant d'organismes privés ou publics.

❖ NOS MISSIONS :

Accueillir, informer, orienter et accompagner individuellement les jeunes et les allocataires du RSA dans les domaines de l'accès à l'emploi et à la formation ainsi que de la santé, du logement, de la culture et des loisirs.

❖ NOTRE PUBLIC :

- Les jeunes de 16 à 25 ans en parcours d'insertion professionnelle.
- Les Bénéficiaires du RSA.

❖ NOTRE TERRITOIRE D'INTERVENTION :

- 114 Communes dont 90 classées en Zone Rurale en Revitalisation (ZRR).
- 5 Communautés de Communes : CC Drôme Sud Provence, CC des Baronnies en Drôme provençale, CC Enclave des Papes Pays de Grignan, CC Vaison Ventoux, CC du Diois.
- 1 Quartier Politique de la Ville (QPV) sur la commune de Pierrelatte.

❖ NOS SERVICES SUR LE TERRITOIRE :

➤ Après des Entreprises

- Aider au recrutement :
 - Conseiller et mettre en œuvre les mesures pour l'emploi
 - Mettre en relation les offres d'emploi et les publics suivis par la Mission Locale
 - Assurer le traitement et le suivi des offres d'emploi confiées à la Mission Locale
- Promouvoir l'alternance :
 - Informar sur les contrats en alternance
 - Définir les besoins
 - Aider à la mise en œuvre des contrats
 - Effectuer le suivi des jeunes en entreprise
- Mettre en œuvre des formations
 - Définir les besoins
 - Rechercher des financements
 - Rechercher des organismes de formation
 - Garantir la viabilité du projet (logement, mobilité, ressources...)

➤ Pour les projets du territoire

- Diagnostic local : Analyse basée sur une connaissance approfondie des publics
- Participation à la mise en œuvre de projets dans les domaines de l'emploi, de la formation et plus largement de l'insertion socioprofessionnelle

L'accueil

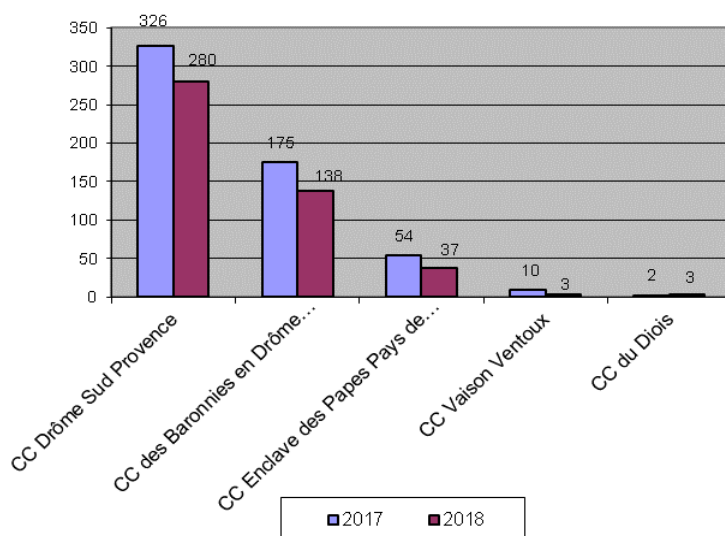
LES JEUNES DE 16 à 25 ANS

❖ STATISTIQUES

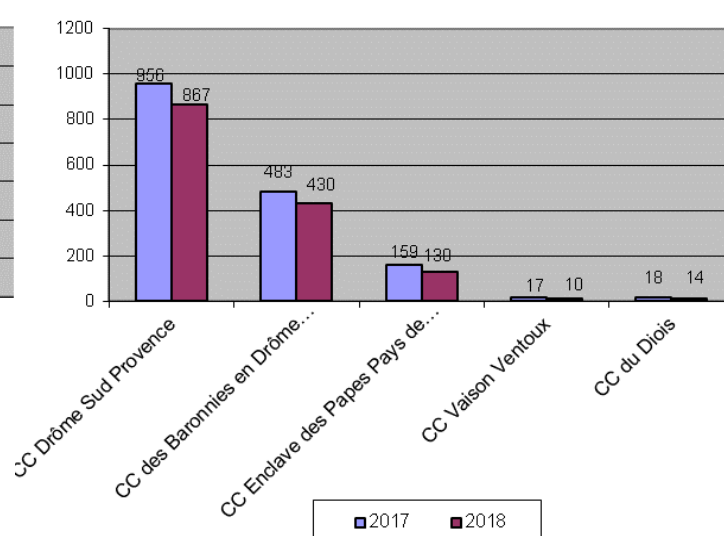
	Jeunes nouveaux			Jeunes accompagnés		
Communautés de Communes (CC)	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution
CC Drôme Sud Provence	326	280	- 14 %	956	867	- 9 %
CC des Baronnie en Drôme Provençale	175	138	- 21%	483	430	- 11%
CC Enclave des Papes Pays de Grignan	54	37	- 31%	159	130	- 18%
CC Vaison Ventoux	10	3	- 70%	17	10	- 41%
CC du Diois	2	3	+ 50%	18	14	- 22%
TOTAUX	567	461	- 19%	1 633	1 451	- 11 %

❖ REPARTITION DE L'ACCUEIL DES JEUNES PAR CC

Répartition du 1er accueil par CC



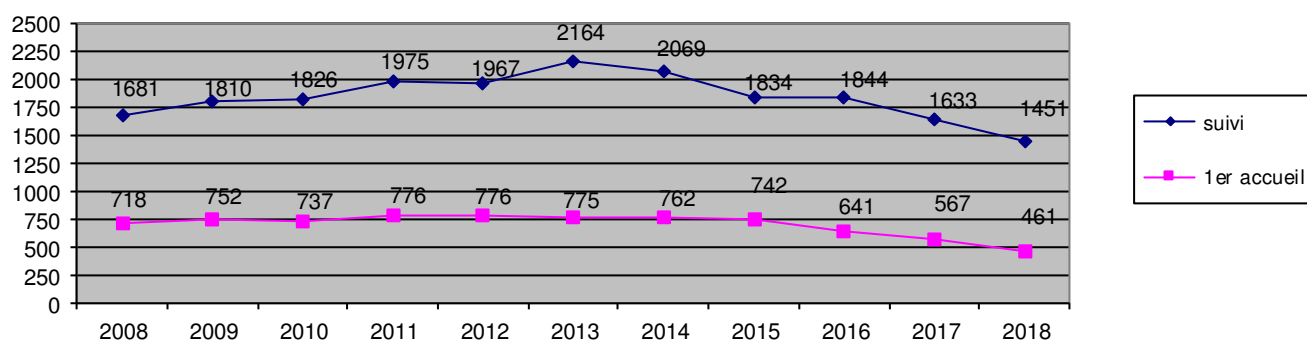
Répartition de l'accompagnement par CC



❖ REPARTITION DE L'ACCUEIL PAR LIEU DE RATTACHEMENT

Lieu de permanence	Jeunes nouveaux	Jeunes accompagnés
Siège à nyons	156	967
Antenne de Pierrelatte	305	484
Dont QPV	33	120
Dont ZRR	141	539

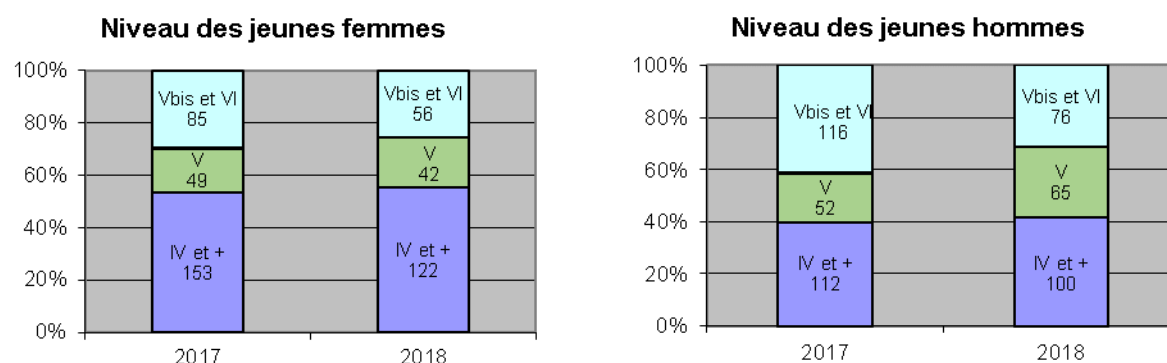
❖ EVOLUTION DE L'ACCUEIL DES JEUNES



❖ REPARTITION ET EVOLUTION DU 1^{ER} ACCUEIL PAR NIVEAU ET PAR SEXE

	2017	Part en %	2018	Part en %	Evolution 2017-2018
Nb de jeunes en 1 ^{er} accueil	567	100	461	100	- 19 %
Hommes	280	49	241	52	- 14 %
Femmes	287	51	220	48	- 23 %
Mineurs	68	12	62	13	- 9 %
ZUS/QPV	33	6	33	7	—
Niveau VI et Vbis	100	18	79	17	- 21%
Niveau V	147	26	116	25	- 21 %
Niveau IV et +	320	56	266	58	- 17 %

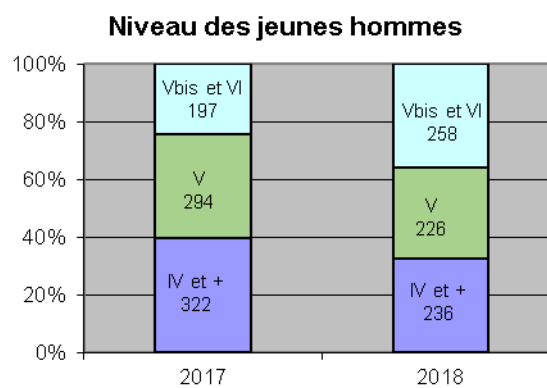
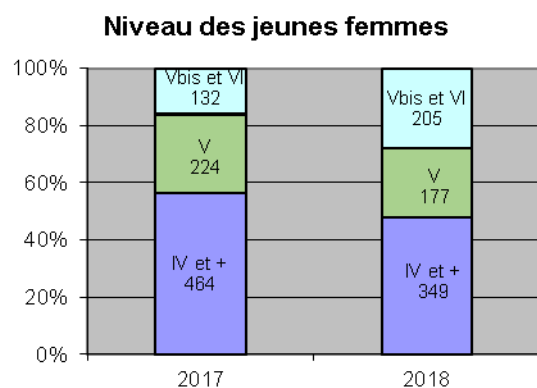
❖ REPARTITION DU 1^{ER} ACCUEIL PAR DERNIER DIPLÔME OBTENU



❖ REPARTITION ET EVOLUTION DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR NIVEAU ET SEXE

	2017	Part en %	2018	Part en %	Evolution 2017-2018
Nb de jeunes	1633	100	1 451	100	- 11 %
Hommes	813	50	720	50	- 11 %
Femmes	820	50	731	50	- 11 %
Mineurs	85	5	72	5	- 15 %
ZUS/QPV	120	7	119	8	- 1 %
ZRR	616	38	537	37	- 13 %
Niveau VI et VBis	329	20	285	20	- 13 %
Niveau V	518	32	449	31	- 13 %
Niveau IV et +	786	48	717	49	- 9 %

❖ REPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR DERNIER DIPLÔME OBTENU



➤ Les jeunes issus des QPV

	2017	Part en %	2018	Part en %	Evolution 2017-2018
Nb de jeunes QPV en suivi	120	100	119	100	- 1 %
Hommes	55	46	55	46	—
Femmes	65	54	64	54	- 2 %
Mineurs	2	2	8	7	+ 300 %
Niveau VI et VBis	32	27	26	22	- 19 %
Niveau V	38	32	38	32	—
Niveau IV et +	50	41	55	46	+ 10 %

LES ALLOCATAIRES DU RSA

Pour rappel, la loi du 01/12/2008 créant le RSA (Revenu de Solidarité Active), remplace notamment les minima sociaux RMI et API. Elle concerne également les ménages dont les ressources sont faibles, en leur assurant un complément de revenu. De plus, la loi organise l'accompagnement des bénéficiaires du RSA en prévoyant 2 parcours types : un accompagnement professionnel, pouvant être confié à Pôle Emploi dans le cadre du droit commun, et un accompagnement social. Le Conseil départemental a souhaité adjoindre un 3^{ème} type de parcours, nommé « pré-professionnel », en continuant à conventionner les anciennes Structures d'Accueil Professionnel dont fait partie la Mission Locale Drôme Provençale, devenues SAPP (Structures d'Accueil Pré-Professionnelles).

❖ STATISTIQUES

	SUIVI PROFESSIONNEL MISSION LOCALE					
Communautés de Communes (CC)	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Année 2016	Année 2017	Année 2018
CC des Baronnies en Drôme Provençale	403	374	392	380	362	395
CC Vaison Ventoux	23	21	19	15	13	13
CC du Diois	18	13	9	11	14	27
TOTAL Baronnies	444	408	420	406	389	435
CC Drôme Sud Provence	588	670	656	611	615	595
CC Enclave des Papes Pays de Grignan	67	70	79	84	79	96
TOTAL Tricastin	655	740	735	695	694	691
TOTAUX	1099	1148	1155	1101	1083	1126

On peut noter une légère hausse du nombre d'allocataires reçus dans le cadre du suivi professionnel de la Mission Locale. Pour rappel, le suivi professionnel Mission Locale comprend :

- le nombre de personnes ayant signé un contrat d'engagement réciproque avec la Mission Locale (1120 en 2018 contre 1073 en 2017),
- les personnes suivies par les travailleurs sociaux, reçues à la Mission Locale dans le cadre de leurs démarches professionnelles.

Les premiers accueils sont quasi stables. 26 % du public a été accueilli pour la première fois, c'est-à-dire non connus antérieurement par la Mission Locale.

Comme en 2017, le public accueilli reste éloigné de l'emploi, puisque les personnes qui en sont les plus proches sont orientées vers Pôle Emploi. Les personnes reçues rencontrent des difficultés personnelles et familiales lourdes. Par conséquent les conseillères passent beaucoup de temps à régler des problèmes administratifs, avant que les allocataires entrent véritablement dans la phase de préparation à l'emploi. Pour exemple, le tableau ci-après montre le nombre de freins à l'emploi rencontrés par les personnes reçues :

	Mobilité	Santé	Garde d'enfants	Logement	Judiciaire	Savoirs de base	Administratif	Familiaux
2017	175	143	23	54	20	22	92	18
2018	219	204	21	79	34	17	183	42

Suite au travail mené par le Conseil Départemental en 2017 sur les freins d'accès à l'emploi, nous avons poursuivi l'harmonisation de nos saisies lors de nos réunions régulières entre SAPP. Pour rappel, il a été décidé que les freins de type mobilité, santé, garde d'enfants, familiaux, étaient identifiés si et uniquement si, ils empêchent totalement ou partiellement l'accès à une activité professionnelle.

Les freins les plus importants, et en augmentation par rapport à 2017, sont successivement : mobilité, santé et administratifs.

❖ ACTIONS COLLECTIVES

➤ Accueil des nouveaux allocataires RSA

Afin de rompre l'isolement, nous avons organisé et mis en place des réunions d'informations collectives pour les nouveaux entrants dans le dispositif RSA.

Sur 2018, 7 réunions ont eu lieu dont 5 sur Nyons et 2 sur Pierrelatte, afin de rencontrer les allocataires au plus proche de leurs domiciles.

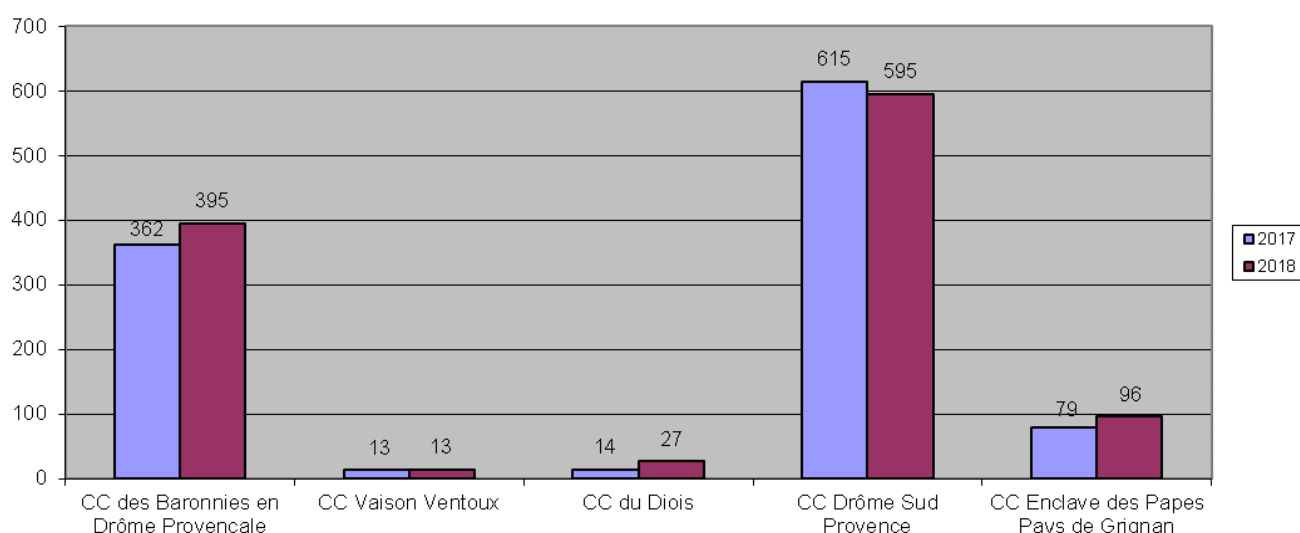
36% des personnes convoquées ont été présentes.

L'objectif de cette action est multiple :

- Rencontrer les allocataires rapidement
- Donner des informations identiques au même moment
- Leur donner RDV dans la foulée pour la contractualisation
- Répondre à leurs questionnements et / ou leurs inquiétudes
- Leur faire connaître la Mission locale
- Impulser une énergie liée à la dynamique de groupe.

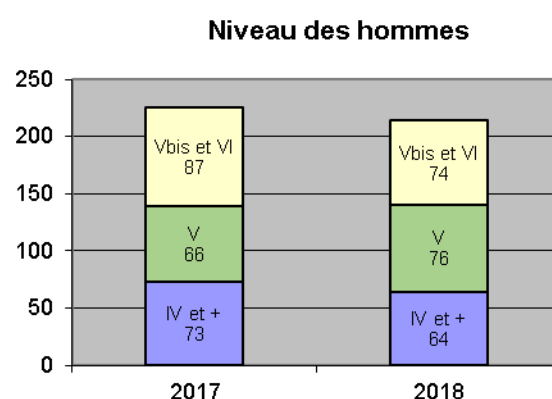
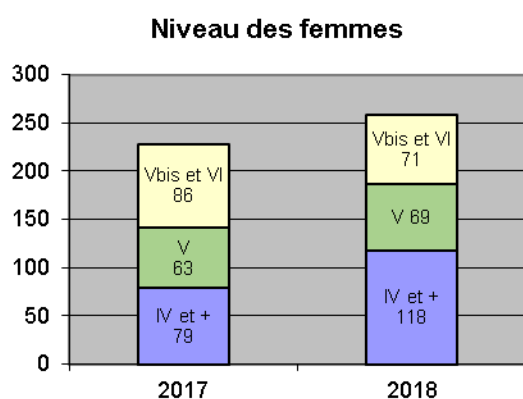
Elle permet également aux conseillers RSA, d'avoir une première approche collective, avant l'accompagnement, qui se déroule par la suite principalement en entretiens individuels.

❖ REPARTITION DE L'ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES



❖ REPARTITION DES ENTREES PAR SEXE, AGE ET NIVEAU

	2017	Part en %	2018	Part en %	Evolution 2017-2018
Nb d'allocataires en 1 ^{er} accueil	454	100	472	100	+ 4 %
Hommes	226	50	214	45	- 5 %
Femmes	228	50	258	55	+ 13 %
- de 25 ans	19	4	19	4	—
25 à 44 ans	309	68	311	66	+ 1 %
45 à 54 ans	97	22	103	22	+ 6 %
55 ans et +	29	6	39	8	+ 34 %
Niveau VI et Vbis	173	38	145	31	- 16 %
Niveau V	129	28	145	31	+ 12 %
Niveau IV et +	152	34	182	38	+ 20 %



Les entrées représentent 42 % du public accueilli, comme en 2017. Le public féminin augmente légèrement puisqu'il représente 55 % des entrées contre 50 % en 2017.

D'autre part, 31 % a un niveau VI ou Vbis (contre 38 % en 2017) et 31 % un niveau V (28 % en 2017), soit 62 % de niveau infra-bac (66% en 2017). Les niveaux Bac et plus représentent 38 % des entrées (34% en 2017).

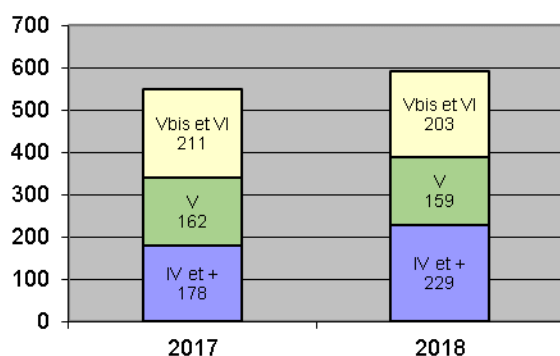
❖ REPARTITION DES ENTREES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

	CC des Baronnie en Drôme Proven- çale	CC Vaison Ventoux	CC du Diois	CC Drôme Sud Provence	CC Enclave des Papes Pays de Grignan	Total
2017	143	7	6	263	35	454
2018	173	4	18	224	53	472
Différence	+ 30	- 3	+ 12	- 39	+ 18	+ 18
Evolution 2017-2018	+ 21 %	- 43 %	+ 200 %	- 15 %	+ 51 %	+ 4 %

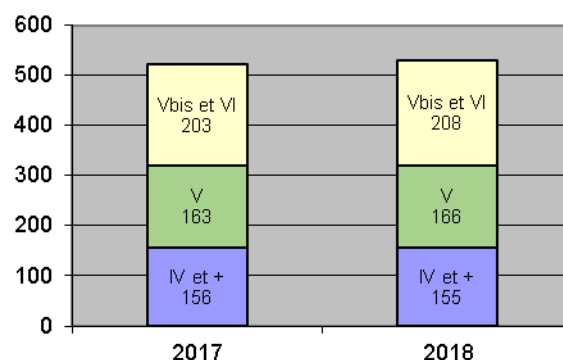
❖ REPARTITION ET EVOLUTION DE L'ACCUEIL PAR SEXE, AGE ET NIVEAU

	2017	Part en %	2018	Part en %	Evolution 2017-2018
Nb d'allocataires Sous contractualisation	1073	100	1120	100	+ 4 %
Hommes	522	49	529	47	+ 1 %
Femmes	551	51	591	53	+ 7 %
- de 25 ans	37	3	41	4	+ 11 %
25 à 44 ans	692	65	732	65	+ 6 %
45 à 54 ans	237	22	244	22	+ 3 %
55 ans et +	107	10	103	9	- 4 %
Niveau VI et Vbis	414	39	411	37	- 1 %
Niveau V	325	30	325	29	—
Niveau IV et +	334	31	384	34	+ 15 %

Niveau des femmes

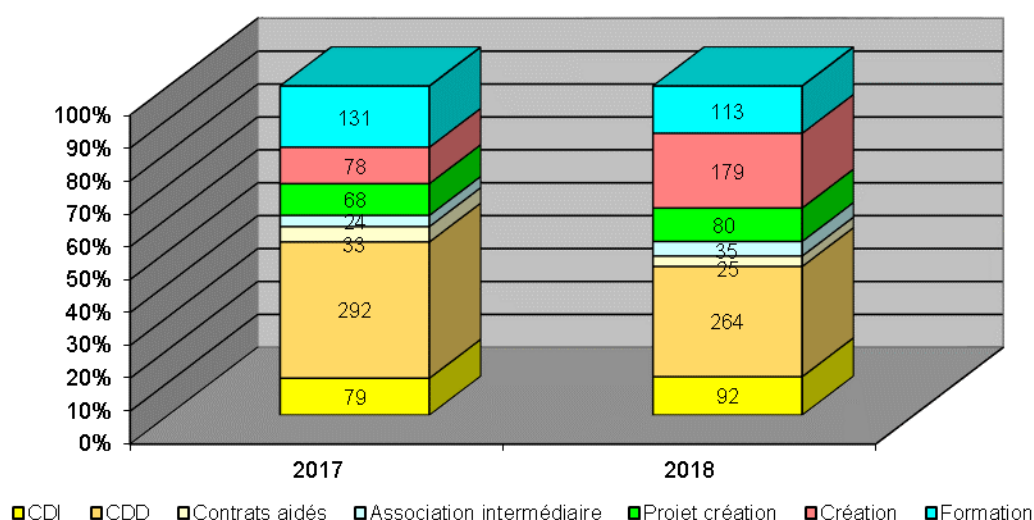


Niveau des hommes



La proportion des femmes dans le public accueilli est quasi-stable. Comme en 2017, la majeure partie des allocataires du RSA ont un niveau infra-bac (soit 66 %). Quant aux âges, la répartition reste quasi identique à 2017. La catégorie 25-44 ans reste largement majoritaire et reste stable car elle représente 65 % de notre accueil comme en 2017.

❖ CHIFFRES CLES EMPLOI/FORMATION



On remarque qu'en 2018 (comme en 2017), les CDD sont les solutions les plus largement mises en œuvre (34 % contre 41% en 2017). Ils sont suivis des créations d'activités (23% contre 11% en 2017) et des entrées en formation (14 % contre 19 % en 2017). Par la suite, on retrouve les CDI (12% contre 11 % en 2017).

Au total, les situations Emploi, Formation, Création ont concerné 63% du public accueilli (59% en 2017) et ont augmenté (708 personnes contre 637 en 2017), augmentation due en grande partie aux créations. Cela s'explique par le fait que le Pôle Insertion nous a orienté la majeure partie des créateurs, car la Chambre des Métiers ne s'est plus positionnée en 2018, en tant que référent pour les allocataires du RSA. A l'inverse, l'arrêt des CUI au profit des PEC (Parcours Emploi Compétences) a fait chuter les possibilités de contrats aidés pour les bénéficiaires du RSA, dans le sens où l'exigence de la mise en place d'une formation a freiné certains employeurs.

De façon plus détaillée, nous pouvons noter que :

- Le nombre de personnes en contrat aidé est en baisse (25 au lieu de 33 en 2017).
- Le nombre de personnes ayant un projet de création représente 7 % du public accueilli (6 % en 2017) et le nombre de créateurs est en hausse (179 contre 78 en 2017).
- Le nombre de CDI est en hausse (92 contre 79 en 2017) et concerne 8 % d'allocataires (7 % en 2017). Il est à noter que la majorité sont à temps partiel et ne permettent pas aux personnes de sortir du dispositif RSA, voire même les bloquent pour trouver d'autres emplois complémentaires.
- Le nombre de CDD baisse, concerne 24 % du public accueilli (contre 27 % en 2017) et est représenté à 56 % par des temps partiels, ce qui montre une fois de plus la précarité de l'emploi pour le public que nous accueillons. Par ailleurs, l'arrêt du financement des bons mobilité a empêché certains allocataires de répondre à de courts CDD, ce qui explique en partie la diminution de ces derniers.
- Le nombre de personnes recrutées par les Associations Intermédiaires est en légère augmentation : 35 contre 24 en 2017.

L'activité par permanence

PERMANENCE DE NYONS

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & **Lieu d'accueil** : Mission Locale à Nyons
- & **Conseiller(ères)** : Sandra AUBERT
Anne STOEN
Anne SIMOND
- & **Permanences** : Les mardis de 15h30 à 17h
- & **Rendez-vous** : Du lundi au vendredi sauf
lundi après-midi
- & **Nombre de jeunes**
- **Suivis** : 468
 - **Nouveaux** : 102

& **Commentaires :**

Le siège de la Mission Locale Drôme Provençale est le lieu d'accueil principal pour les jeunes de la Communauté de Communes des Baronnies en Drôme Provençale. Cette année, le nombre de jeunes en suivi a augmenté de 17% par rapport à 2017, alors que le nombre de jeunes nouveaux a baissé. Cette augmentation peut s'expliquer par le fait que les conseillers aient pu consacrer plus de temps au suivi des jeunes connus car ils ont reçu moins de nouveaux jeunes.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & **Lieu d'accueil** : Mission Locale à Nyons
- & **Conseiller(ère)** : Naïma EL HADDAOUI
puis Gwenaëlle BOUCHER à partir de 07/18
Carole DEPECKER
- & **Permanences** : Les lundis de 10H à 12H
- & **Rendez-vous** : Du mardi au vendredi
- & **Nombre d'allocataires** : 278
- & **Nombre d'entretiens** : 1 060
- & **Nombre de contacts** : 241
(entretiens téléphoniques courts,
mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	119
CDI	27
CDD	72
Contrats aidés	8
Associations intermédiaires	12
Formation	7
Création d'activité	69
Projets	20
Créations	49

& **Commentaires :**

Le nombre d'allocataires augmente très sensiblement de 27 %. Le nombre d'entretiens a augmenté aussi de 8.5 %, tout comme le nombre de contacts qui croît de 21 %.

L'emploi global des bénéficiaires connaît une progression de 20 %. L'accès à l'emploi se fait majoritairement en CDD mais l'augmentation de 80 % des CDI est à souligner.

La création d'activité connaît aussi une forte augmentation tant sur les projets que sur les créations avérées. Cette dernière augmentation est à relativiser car en fait le Pôle Insertion nous a orienté une grande partie des Travailleurs Non Salariés (TNS), suite à la décision de la Chambre des Métiers de ne plus se positionner en 2018 en tant que structure référente des TNS.

L'accès à la formation continue de baisser, ce qui souligne les importantes difficultés d'accès au financement des formations en 2018.

PERMANENCE DE BUIS LES BARONNIES

❖ ACCUEIL DES JEUNES

& **Lieu d'accueil** : Espace Jeunesse Buis
Quartier des Tuves

& **Conseiller(ère)** : Anne STOEN

& **Rendez-vous** : Les vendredis
de 9 H à 16 H

& **Nombre de jeunes**

- **Suivis** : 99
- **Nouveaux** : 26

& **Nombre d'entretiens** : 256

& **Commentaires** :

En 2018, le nombre de jeunes en suivis a connu une légère augmentation contre une baisse plus significative des nouveaux. 125 jeunes ont pu bénéficier de 256 entretiens. Le travail en partenariat reste un atout majeur dans l'accompagnement en zone rurale (participation au Réseau Adultes Relais, proximité avec le PIJ, les éducateurs du Sasé, Intervalle, MFR...).

La question de la mobilité reste malgré tout une problématique essentielle pour les jeunes du canton de Buis.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

& **Lieu d'accueil** : Mairie Buis

& **Conseiller(ère)** : Cathy BELAOUS puis
Naima EL HADDAOUI à
partir de 07/18

& **Rendez-vous** : Les mardis
Les jeudis sauf le 4ème

& **Nombre**

d'allocataires reçus : 108

& **Nombre d'entretiens** : 406

& **Nombre de contacts** : 193

(entretiens téléphoniques courts,
mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	53
CDI	13
CDD	36
Contrats aidés	3
Associations intermédiaires	1
Formation	—
Création d'activité	31
Projets	15
Créations	16

& **Commentaires** :

Le nombre d'allocataires reçus a légèrement augmenté, de 15 %.

Les sorties à l'emploi sont équivalentes à celles de l'année dernière.

Il n'y a pas eu d'accès à la formation du fait de la complexification et des difficultés à mobiliser les financements sur 2018.

Le nombre d'allocataires en situation de création d'activité est passé de 1 à 16. Nous pouvons ainsi constater que le public éloigné géographiquement du marché de l'emploi s'oriente plus sur la création de leur propre travail. Mais aussi, cette augmentation est due au fait que le Pôle Insertion nous a réorienté une grande partie des Travailleurs Non Salarisés (TNS), suite à la décision de la Chambre des Métiers de ne plus se positionner en 2018 en tant que structure référente des TNS.

PERMANENCE DE SEDERON

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & **Lieu d'accueil** : Mairies de Montbrun et Séderon
 & **Conseiller(ère)** : Cathy BELAOUS puis Naïma EL HADDAOUI à partir de 07/18
 & **Permanences et rendez-vous** : Le 4^{ème} jeudi du mois de 9H à 12H à Montbrun et de 14H à 17H à Séderon
 & **Nombre d'allocataires reçus** : 48
 & **Nombre d'entretiens** : 149
 & **Nombre de contacts** : 75
 (entretiens téléphoniques courts, mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	19
CDI	4
CDD	12
Contrats aidés	1
Associations intermédiaires	2
Formation	—
Création d'activité	13
Projets	5
Créations	8

& **Commentaires** :

Le nombre d'allocataires reçus a sensiblement augmenté, ainsi que les situations Emploi.
 Nous constatons de nouveau les difficultés d'accès à la formation sur 2018.

PERMANENCE DE PIERRELATTE

❖ ACCUEIL DES JEUNES



& **Lieu d'accueil** : Mission Locale à Pierrelatte

& **Conseillers(ères)** : Evelyne BAUDOUIN
Véronique GUICHARD
Mohamed MOUSSA

& **Permanences et rendez-vous** : Tous les jours sauf les lundis AM

& **Nombre de jeunes** :

- Suivis : 830
- Nouveaux : 140

& **Commentaires** :

L'antenne de Pierrelatte est ouverte au public tous les jours de la semaine (excepté le Lundi après-midi). 70% de l'activité de la Mission Locale est réalisée sur le site de Pierrelatte. On note une augmentation du nombre de suivis : 830 contre 584 en 2017. En revanche le nombre de jeunes en 1^{er} accueil a baissé : 140 contre 188 en 2017. L'année 2018 a été marquée par plusieurs événements :

- Le déménagement du rez-de-chaussée de la Maison de l'Emploi et de la Formation au 1^{er} étage du même bâtiment au mois de Juillet 2018. Le personnel a dû s'adapter à ces nouveaux locaux regroupant le service de la Garantie Jeunes et l'accueil jeunes en accompagnement « classique ». Le Trésor Public s'est installé dans les anciens locaux de la Mission Locale au rez-de-chaussée.
- Une offre de formation quasiment inexistant : les conseillers ont été en difficulté pour répondre aux jeunes en demande de réorientation professionnelle. Peu de propositions d'accès à la formation ont pu être réalisées. Les conseillers ont orienté les jeunes vers le dispositif formation de Pôle Emploi lié au financement du PIC.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

& **Lieu d'accueil** : Mission Locale à Pierrelatte

& **Conseiller(ère)** : Viviane LALLIER
Karine OLLIVE
Carole DEPECKER
Souad BENAYAD

& **Permanences** : Les lundis matins

& **Rendez-vous** : Tous les jours sauf le lundi

& **Nombre**

d'allocataires reçus : 347

& **Nombre d'entretiens** : 1 417

& **Nombre de contacts** : 342

(entretiens téléphoniques courts, mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	125
CDI	29
CDD	80
Contrats aidés	9
Associations intermédiaires	7
Formation	7
Création d'activité	51
Projets	16
Créations	35

& **Commentaires** :

Le nombre de personnes reçues baisse légèrement (-3%) ainsi que le nombre d'entretiens (-6%).

De ce fait, les situations emploi ont également baissé alors que les créateurs d'activité augmentent, comme en 2017.

La baisse importante des situations formation s'explique facilement car l'offre de formation sur 2018 a été retardée, ce qui a limité et complexifié les possibilités de prescription sur l'année. Il est à noter également l'arrêt du financement des Parcours Compétences Premières, énormément utilisés jusque-là pour les allocataires.

Les deux principaux freins rencontrés par le public se concentrent sur la garde d'enfants et la mobilité. Par ailleurs, les effets de la fracture numérique commencent à se ressentir.

PERMANENCE DE DONZERE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

& **Lieu d'accueil** : PIMM'S

& **Conseiller(ère)** : Mohamed MOUSSA

& **Permanences et Rendez-vous** : Les jeudis & un lundi sur 2 de 9H30 à 12H

& **Nombre de jeunes**

- **Suivis** : 88
- **Nouveaux** : 31

& **Nombre d'entretiens** : 221

& **Commentaires** :

88 jeunes ont été reçus sur Donzère (contre 86 en 2017) dont 31 nouveaux lors de 221 entretiens individuels. La permanence est fréquentée régulièrement et reste stable.

Les jeunes apprécient les services du PIMM'S (informatique pour les demandeurs d'emploi, SNCF, médiation EDF/VEOLIA, ...). Un travail de partenariat s'est instauré entre la Mission Locale et le PIMM'S en direction des jeunes Donzérois et des environs.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

& **Lieu d'accueil** : CCAS - Centre Social Grande Rue

& **Conseiller(ère)** : Viviane LALLIER

& **Permanences et Rendez-vous** : Les mardis après-midi sur rendez-vous

& **Nombre d'allocataires reçus** : 128

& **Nombre d'entretiens** : 561

& **Nombre de contacts** : 294
(entretiens téléphoniques courts, mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	58
CDI	11
CDD	40
Contrats aidés	3
Association Intermédiaire	4
Formation	8
Création d'activité	20
Projets	7
Créations	13

& **Commentaires** :

Le nombre de bénéficiaires du RSA a encore augmenté (+ 14 %) ainsi que le nombre d'entretiens (+ 8.5 %). Les contacts quant à eux augmentent fortement (+ 44 %) ce qui exprime un besoin d'écoute, de conseils, d'aide à l'orientation au vu des freins toujours présents : manque de mobilité, logement, garde d'enfants...

Les parcours professionnels sont diversifiés et les contrats courts, l'absence ou le manque de formation, d'expérience et/ou de compétences, sont révélateurs des problématiques rencontrées.

La situation des allocataires en emploi augmentent véritablement (+ 48 %) alors que les entrées en formation chutent fortement (- 38 %) ; les créateurs d'activité sont plus nombreux et les projets de création continuent d'augmenter.

PERMANENCE DE GRIGNAN

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & **Lieu d'accueil** : CMS de Grignan
Route de Taulignan
- & **Conseiller(ère)** : Véronique GUICHARD
- & **Rendez-vous** : Les mercredis de 9H à 12H
- & **Nombre de jeunes**
- Suivis : 60
 - Nouveaux : 37
- & **Nombre d'entretiens** : 163

SITUATION DES JEUNES	
Contrat en alternance	2
Emploi	48
Formation	7

& Commentaires :

La permanence est un lieu toujours bien identifié par les jeunes des communes aux alentours de Grignan qui peuvent bénéficier d'entretiens et de suivis. Cet accueil de proximité permet de garder un lien avec des jeunes qui rencontrent parfois des difficultés d'ordre social, professionnel, et qui ne feraient peut-être pas toujours le déplacement vers l'antenne de Pierrelatte. Ils ont des difficultés liées à la mobilité, soit parce qu'ils n'ont pas le permis, soit parce qu'ils sont éloignés des transports en commun, soit parce que le frein est d'ordre psychologique.

Le partenariat de qualité entretenu par les travailleurs sociaux et la conseillère contribue au bon fonctionnement de cette permanence, qui permet aux professionnels de faire du lien dans l'intérêt de notre public.

163 entretiens ont eu lieu en 2018

Globalement les chiffres ont sensiblement baissé :

37 nouveaux contre 45 en 2017

60 suivis contre 98 en 2017

48 ont accédé à un emploi contre 68 en 2017.

2 ont accédé à un contrat en alternance, le chiffre est identique à celui de 2017

L'offre de formation étant quasi inexistante en 2018, seulement 7 jeunes ont pu accéder à une formation contre 22 en 2017.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & **Lieu d'accueil** : CMS de Grignan
Route de Taulignan
- & **Conseiller(ère)** : Karine OLLIVE
- & **Rendez-vous** : Les mardis journée
- & **Nombre d'allocataires reçus** : 95
- & **Nombre d'entretiens** : 407

& Nombre de contacts : 33

(entretiens téléphoniques courts, mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA	
Emploi	41
CDI	7
CDD	27
Contrats aidés	3
Associations intermédiaires	4
Formation	3
Création d'activité	34
Projets	6
Créations	28

& Commentaires :

Le nombre d'allocataires reçus a augmenté en 2018 de 20 %, ainsi que les entretiens (+ 33 %).

Les situations emploi ont concerné 43 % des allocataires reçus.

Les créations ont plus que triplé et sont dues au fait que le Pôle Insertion nous a orienté la majeure partie des créateurs, suite à la décision de la Chambre des Métiers de ne plus contractualiser avec les allocataires du RSA en 2018.

Le travail partenarial avec TEMPO s'est poursuivi sur 2018.

PERMANENCE DE ST PAUL TROIS CHATEAUX

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & **Lieu d'accueil** : Mosaïc St-Paul
- & **Conseiller(ère)** : Evelyne BAUDOUIN
Elsa TEURTRIE
- & **Rendez-vous** : Les mardis et mercredis
- & **Nombre de jeunes**
- **Suivis** : 260
 - **Nouveaux** : 107
- & **Nombre d'entretiens** : 755

& **Commentaires** :

Le nombre de jeunes suivis a baissé (260 contre 392 en 2017), ainsi que le nombre de jeunes venus pour la 1^{ère} fois en 2017, passant de 144 en 2017 à 107 en 2018. Evelyne BAUDOUIN et Elsa TEURTRIE assurent 2 jours de permanences par semaine sur rdv chez MOSAIC (ex MJC). L'association MOSAIC regroupe les activités de l'ancienne MJC et du Centre Social AFI. Les relations partenariales développées avec « les Associations ANCRE, MOSAIC, SET, les Restos du Cœur, le CCAS, le CMS, la Mairie, Atout Tricastin », nous permettent de mieux répondre à l'ensemble des problématiques rencontrées par les jeunes. En tant que référente Santé Handicap, Evelyne BAUDOUIN travaille aussi sur St Paul dans le cadre du Collectif Santé Ville (CSV) organisé par le CCAS avec de nombreux partenaires. Elsa TEURTRIE étant par ailleurs Chargée de Relations Entreprises, fait directement le lien entre les employeurs du secteur de St Paul avec les jeunes de cette commune et des communes environnantes, ce qui représente un atout majeur. La permanence de St Paul trois Châteaux fonctionne bien (755 entretiens pour l'année 2018 soit presque 16 entretiens/semaine). Elle est reconnue et bien repérée par les jeunes et les différents partenaires. Nous constatons une augmentation des jeunes mineurs en situation de précarité, de ruptures scolaires et familiales.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & **Lieu d'accueil** : Espace Social
- & **Conseillère** : Souad BENAYAD
- & **Permanences et rendez-vous** : Les mardis, mercredis et jeudis
- & **Nombre d'allocataires reçus** : 250
- & **Nombre d'entretiens** : 1 042
- & **Nombre de contacts** : 168
(entretiens téléphoniques courts, mails, ...)

SITUATION DES ALLOCATAIRES DU RSA

Emploi	80
CDI	14
CDD	57
CUI	1
INTERIM D'INSERTION	8
Formation	—
Création d'activité	64
Projets	18
Créations	46

& **Commentaires** :

Le nombre d'allocataires reste à peu près stable. Les créations d'activité continuent leurs progressions et explosent en 2018, passant de 16 à 46. Ceci s'explique par le fait que le Pôle Insertion nous a réorienté la majeure partie des créateurs suite à la décision de la Chambre des Métiers de ne pas répondre à l'appel à projet du Conseil Départemental en 2018. Les projets eux aussi doublent passant de 9 à 18. Le cœur du travail sur le Tricastin repose sur l'excellent partenariat développé avec les différents partenaires (Ancre, MJC, Mosaïc, Restos du Cœur, SET, CCAS de St Paul et CMS), permettant de pouvoir agir au plus vite sur les situations urgentes (logement, emploi, précarité). L'emploi reste stable sur le secteur. La diminution de la possibilité des aides (Allocation d'Insertion), ainsi que la disparition des bons de carburants, pénalisent les plus précaires à se stabiliser et à aller vers l'emploi.

PERMANENCE DE TULETTE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & **Lieu d'accueil** : Mairie Tulette
- & **Conseiller(ère)** : Prescilla SANDRI puis Sandra AUBERT depuis octobre 2018
- & **Rendez-vous** : 1 Lundi sur 2 de 9H à 11H
- & **Nombre de jeunes**
- Suivis : 15
 - Nouveaux : 6
- & **Nombre d'entretiens** : 24

& **Commentaires** :

Nous avons été peu présents à Tulette sur une partie de l'année 2018 pour des raisons d'organisation. Mais cette permanence permet à la Mission Locale de jouer un vrai rôle de service de proximité notamment pour les jeunes qui ne sont pas mobiles. Aussi, depuis octobre 2018, cette permanence est devenue plus régulière et ne se désemplit pas. Nous pouvons espérer améliorer le nombre de jeunes suivis pour 2019.

PERMANENCE DE SUZE LA ROUSSE

❖ ACCUEIL DES JEUNES

- & **Lieu d'accueil** : Mairie Suze
- & **Conseiller(ère)** : Mohamed MOUSSA
- & **Rendez-vous** : Le 1^{er} et le 3^{ème} Lundi du mois de 9H à 12H
- & **Nombre de jeunes**
- Suivis : 34
 - Nouveaux : 12
- & **Nombre d'entretiens** : 51

& **Commentaires** :

34 jeunes ont été reçus à Suze la Rousse (contre 30 en 2017) dont 12 nouveaux pour 51 entretiens individuels.

La fréquentation est stable d'année en année. La permanence est appréciée pour sa proximité par les jeunes éloignés de Pierrelatte.

❖ ACCUEIL DES ALLOCATAIRES DU RSA

- & **Lieu d'accueil** : Mairie Suze
- & **Conseiller(ère)** : Viviane LALLIER
- & **Rendez-vous** : Les mercredis de 9h à 12h
- & **Nombre d'allocataires reçus** : 95
- & **Nombre d'entretiens** : 407

& **Nombre de contacts** : 120
(entretiens téléphoniques courts, mails, ...)

& **Commentaires** :

Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes reçues continue d'augmenter (+ 4 %) et en découle un nombre d'entretiens plus conséquents (+ 11,5 %) ce qui contrebalance le nombre de contact moins importants (- 16 %). 48 % des allocataires ont bénéficié d'une situation d'emploi, formation et 10% d'entre eux ont le projet de créer leur activité. Les freins majeurs restent le manque de mobilité, la garde d'enfants (beaucoup de femmes isolées avec des enfants en bas âge) ainsi qu'un parcours professionnel chaotique (pas de formation spécifique, longues périodes sans emploi, manque d'expérience...).

L'Accès aux dispositifs

Emploi/Formation

LES CHIFFRES CLES EMPLOI/FORMATION

↳ Les Entrées en emploi ou formation des jeunes :

	Emploi	Alternance	Formation	Immersion en Entre-prise	Total	Total jeunes suivis	Part en %
2017	743	58	195	198	1194	1633	73 %
Part des mesures	62 %	5 %	16 %	17 %	100 %		
2018	792	37	114	141	1084	1451	75 %
Part des mesures	73 %	3 %	11 %	13 %	100 %		
Evolution	+ 7 %	- 36 %	- 42 %	- 29 %	- 9 %		

L'ACCES A L'EMPLOI

LES CHIFFRES CLES

↳ Les Entrées en emploi des jeunes :

	Emploi Durable				Emploi Non Durable et Insertion						TOTAL
	CDI	CDD +6mois	C.PRO	C.APP	Intérim	CDD - 6mois	Contrat d'insertion	CAE/PEC	EA	Autres /CIE	
2017	129	99	15	43	170	330	4	52	59	16	917
2018	70	81	9	28	213	384	—	39	—	5	829
Evolution	- 46 %	- 18 %	- 40 %	- 35 %	+ 25 %	+ 16 %	—	- 25 %	—	- 69 %	- 10 %

Nota : Les données étant exclusivement en nombre de jeunes, un jeune peut être comptabilisé dans plusieurs sous-catégories, mais il ne sera compté qu'une fois au total.

Chaque année, la Mission Locale Drôme Provençale complète son offre de services visant à améliorer l'accès des jeunes à l'emploi. En effet, l'offre de services doit toujours être en adéquation avec le marché du travail et les besoins des jeunes :

- Consultation des offres d'emploi/stage en libre-accès,
- Développement des relations avec les entreprises locales et avec les partenaires de l'emploi,
- Mise en œuvre des programmes nationaux d'accompagnement renforcé des jeunes à l'emploi : PACEA, Co-Traitance (PPAE), Garantie Jeunes, dispositifs d'accompagnement vers et dans l'emploi,
- Ateliers CV et lettres de motivation,
- Ateliers espace emploi, ateliers recherche d'emploi,
- Entretiens individuels de recherche d'emploi ciblé, simulations, mises en situation,
- Promotion de l'emploi saisonnier et mise en relation avec des employeurs,
- Animation d'un réseau de parrainage à l'emploi,
- Développement des immersions en entreprise (PMSMP),
- Organisation d'informations collectives en partenariat avec des entreprises pour la préparation à leurs recrutements (présentation des métiers, des offres d'emploi, passage des tests d'aptitude et entretiens individuels),
- Signature pour le compte de l'Etat de contrats aidés pour les jeunes qu'elle accompagne à l'emploi dans tout type de secteurs d'activités : uniquement dans le secteur non marchand (Parcours Emploi Compétences : 33 en 2018 pour un objectif de 61)

LES OFFRES D'EMPLOI : AFFICHAGE ET CONSULTATION

- A Nyons et Pierrelatte : en libre accès, les offres d'emploi de Pôle Emploi des zones Drôme Sud et Vaucluse Nord sont consultables sur un ordinateur à l'accueil.

LA RELATION AVEC LES ENTREPRISES ET LES PARTENAIRES DE L'EMPLOI

Depuis 2005, la Mission Locale Drôme Provençale s'est dotée de Chargés de Relations Entreprises ayant pour mission de favoriser le rapprochement des jeunes en recherche d'insertion professionnelle avec les entreprises locales et d'améliorer ainsi leur accès à l'emploi dans une logique de partenariat.

Le service relations entreprises est organisé de la manière suivante :

- à Nyons (secteur Nyonsais-Baronnies) : Anne SIMOND à 0,60 ETP.
- à Pierrelatte (secteur Tricastin) : Emilie GALIER-ORRIERE à mi-temps jusqu'au 30/06/18, Elsa TEURTRE à mi-temps.

La relation avec les entreprises a pour objectifs :

- d'augmenter notre connaissance des secteurs professionnels et des métiers qui s'y rattachent afin de mieux informer les jeunes sur les activités des entreprises locales et de mieux les orienter vers les secteurs porteurs,
- d'informer et conseiller les employeurs sur les différentes mesures concernant la formation et l'emploi spécifiques au public jeune et de les aider à les mettre en œuvre,
- de proposer aux employeurs d'être un véritable partenaire de leurs recrutements :
 - analyse conjointe des besoins
 - aide à la construction des descriptifs de poste/profils de poste
 - présélection des candidats
 - mise en relation avec les entreprises
 - proposition de formules « sur mesure » visant à sécuriser le recrutement : stages préalables en entreprise (PMSMP), adaptation des candidats aux postes de travail par la formation (CARED), mise en œuvre de solutions visant à lever les freins à l'emploi des jeunes (aides à la mobilité, au logement, à la santé...)
 - accompagnement du jeune à la prise de poste et soutien à l'entreprise pendant l'emploi si besoin (bilans réguliers avec les tuteurs des jeunes par exemple).
- d'être reconnue par les entreprises mais aussi par les jeunes, comme un interlocuteur de proximité qui connaît les métiers, à l'écoute des besoins du terrain, disponible et réactif.
- de démontrer la plus-value d'un partenariat avec la Mission Locale Drôme Provençale pour l'entreprise : sa connaissance fine des jeunes qu'elle accompagne et sa capacité à déployer une offre de service globale adaptée à chaque situation.

Au-delà de la relation avec chaque entreprise individuellement, la Mission Locale Drôme Provençale renforce ses liens avec les différents acteurs de l'emploi local : la DIRECCTE 26, Pôle Emploi, CAP Emploi, les Clubs d'Entreprises (Atout Tricastin), les Chambres consulaires (CCI et Chambre de Métiers), les grandes entreprises du territoire (ORANO (Ex AREVA), EDF, GERFLOR, AMAZON...), les agences de travail temporaire du territoire telles que Randstad, Adecco, Partnair, Synergie, avec les organismes de formation (GRETA Vivarais Provence, CJT, MFR Buis les Baronnies, IPRES, CFPPA, INFREP DROME...), avec les groupements d'employeurs (GEIQ Industrie Gard-Vallée et Delta du Rhône), les structures d'insertion par l'activité économique (ANCRE, ECATE...) et bien sûr les élus du territoire.

La Mission Locale Drôme Provençale est aujourd'hui bien identifiée par tous comme un acteur important en matière d'emploi des jeunes et systématiquement associée aux projets et actions visant à développer l'emploi sur le territoire : Les Forums des métiers, les Jobs Dating, les informations collectives pour des recrutements et pour des stages, des projets locaux comme la promotion des métiers aux féminins, des forums sur l'alternance comme celui sur le nucléaire.

La Relation Entreprises 2018 en chiffres :

	2017	2018	Evolution
Nb d'entreprises en contact	270	200	- 26 %
Nb de services collectés	718	538	- 25 %
<i>Dont offres d'emploi</i>	458	288	- 37 %
Nb de CARED	5	—	—

En 2018, la Mission Locale a continué à développer son réseau avec les entreprises malgré une baisse de 1.5 ETP (1.1 ETP en 2018, contre 2.6 ETP en 2017).

L'arrêt du dispositif Emplois d'Avenir et des contrats aidés à destination des entreprises du secteur marchand, a fortement contribué à baisser le nombre d'offres d'emploi de surcroît durable. Les Chargées de relations entreprises tissent un lien étroit avec les employeurs qui donnent autant d'opportunités d'emplois ou de stages pour les jeunes.

LES ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI (ARE)

L'objectif premier de cet atelier est d'apporter un appui aux jeunes dans l'appropriation des méthodes et techniques de recherche d'emploi ainsi que dans les outils qui leur permettent d'être autonomes dans leurs démarches (CV, lettre de motivation...).

A Nyons :

Il se déroule une fois par semaine en demi-journée.

Nous constatons une augmentation du nombre de jeunes reçus aux Ateliers pour 2018 de 17,6%, et un maintien du nombre de participations ainsi que du nombre de CV réalisés.

Ce service est indispensable dans le parcours du jeune. Il lui permet de prendre un temps d'introspection afin de lister ses acquis en termes de formations initiales, d'expériences et de compétences, mais surtout de travailler sur le fonds et la forme (CV, lettre de motivation ...) en fonction de l'objectif du CV déterminé initialement par le jeune.

Il est à souligner également qu'il ne suffit plus de travailler un seul et unique CV par jeune mais 2 voire 3 CV parfois, ce qui nous amène à une hausse du nombre de CV effectués. Ceux-ci sont travaillés différemment en fonction d'un poste ciblé par exemple, ou au contraire plus largement lorsqu'il s'agit d'une recherche d'emploi dit alimentaire ou d'un premier emploi, ce qui aura pour but l'acquisition de nouvelles compétences/expériences dans les étapes d'un parcours global.

Nous constatons également une recrudescence des demandes des jeunes concernant la création :

- de comptes ou espaces personnels incontournables pour faciliter leurs recherches d'emploi sur des sites internet (Ex. : les agences intérim, Pole emploi)
- d'une boîte mail personnelle, de mise en ligne de leur CV/candidatures, mais aussi une aide à la navigation sur des sites de recrutements.

Cela nous contraint à travailler avec eux sur des CV adaptés sous une forme spécifique afin qu'ils soient téléchargeables et exploitables en ligne.

	Nombre de Jeunes	Nombre de participations
2017	68	131
2018	80	130
Evolution	+ 18 %	- 1 %

↳ A Pierrelatte :

Depuis 2013, l'atelier emploi de Pierrelatte s'adapte aux besoins des jeunes et du marché du travail ainsi qu'à l'évolution des modes de recrutement.

Il se veut d'être un espace ouvert, de vie et d'échanges : « boosteur » pour les démarches et les recherches des 16 - 25 ans.

Pourquoi venir à l'atelier emploi ?

Pour une réponse instantanée à la demande du public et lui apprendre à s'organiser, à se valoriser, à être autonome.

Comment se déroule cet espace d'accueil ?

Il est accessible, sans rendez-vous, sur 2 demi-journées.

Sont mis à disposition tous les services et outils en présentiel et numériques nécessaires à cet accompagnement personnalisé. Tout document est sauvegardé et disponible numériquement voire imprimable.

Qu'apporte-t-il ?

Un accompagnement afin d'être visible, se différencier, transmettre sa valeur ajoutée, surveiller son image, sa e-réputation, utiliser les méthodes et outils efficaces, savoir parler de soi de façon synthétique et attractive, être à l'aise et se préparer pour agir.

Concrètement, qu'est-ce qu'on y fait ?

On peut :

- APPRENDRE à s'organiser pour ses recherches et ses démarches
- RÉDIGER son CV et Lettre / Mail de motivation
- PRÉPARER un entretien d'embauche
- VALORISER son profil
- UTILISER les moteurs de recherche
- RECHERCHER une offre d'emploi, une entreprise pour un stage, une alternance...
- EFFECTUER une candidature spontanée et RÉPONDRE à une offre
- ETRE mis en relation avec les entreprises et organismes
- SUIVRE ET RELANCER ses actions
- ETRE sensibilisé sur l'impact du numérique et les tendances
- OPTIMISER son réseau

Évolution entre 2017 et 2018 du nombre de Jeunes accueillis et de participations :

	Nombre de Jeunes	Nombre de participations
2017	253	372
2018	195	287
Evolution	- 23 %	- 23 %

La baisse de fréquentation est moins importante que l'année dernière mais reflète la tendance et la diminution d'accueil des Jeunes au sein de la structure.

↳ Le Site Internet de la Mission Locale

Le site de la Mission Locale où l'on recense les offres d'emploi, les offres d'immersion et les actualités tels que forum, job dating est régulièrement mis à jour. Les jeunes peuvent postuler directement via le site.

Le site permet également chaque année, de repérer des jeunes non inscrits à la Mission Locale.

PARCOURS PERSONNALISE D'ACCES A L'EMPLOI (PPAE)

L'Accord-cadre national portant sur le partenariat renforcé entre Pôle Emploi et le Réseau des Missions Locales mis en œuvre depuis juin 2006, décliné au travers d'une convention locale de partenariat, a été renouvelée pour la période 2015-2017 et prolongée depuis chaque année par avenant.

Cette convention, prévoit d'une part, les différents axes de coopération et, d'autre part, les modalités de mise en œuvre, par Pôle Emploi, du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Les jeunes demandeurs d'emploi orientés vers la Mission Locale sont ceux dont l'accès ou le retour à l'emploi va de pair avec la résolution de diverses difficultés sociales, personnelles ou de santé, et qui, de ce fait nécessitent un accompagnement personnalisé.

Un suivi détaillé des objectifs et résultats est assuré chaque trimestre, entre les Directions de la Mission locale et du Pôle Emploi et les conseillers référents des deux structures.

🔗 Objectifs conventionnels 2018 :

En 2018, objectif de 169 à 297 accompagnements, dont 90 à Nyons et 136 à Pierrelatte.

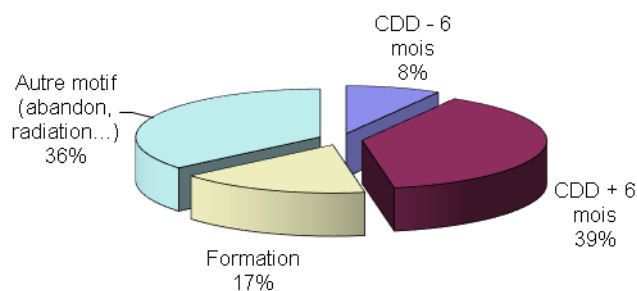
🔗 Réalisation des objectifs et résultats :

	NYONS	PIERRELATTE	TOTAL
Entrées 2018	90	139	229
Sorties	36	43	79
CDD - 6 mois	3	3	6
CDD + 6 mois	14	12	26
Formation	6	5	11
Autre motif (abandon, radiation...)	13	23	36
En cours d'accompagnement (cohorte 2018) au 31/12/18	54	96	150
En cours d'accompagnement (toutes cohortes) au 31/12/18	98	194	292

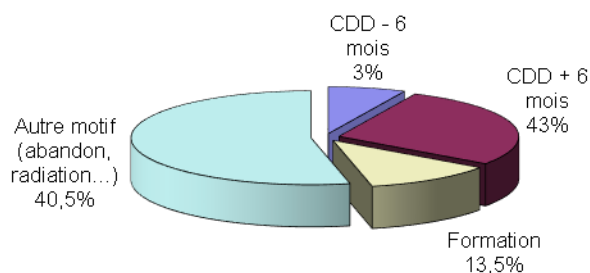
Avec 229 entrées, nous observons une baisse de 10% par rapport à 2017, mais ce nombre reste bien supérieur à l'objectif plancher de 169.

54,4 % des sorties sont considérées comme positives (en emploi ou en formation).

Sorties Nyons



Sorties Pierrelatte



Le Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA (Loi du Travail Art.46) constitue le cadre contractuel unique de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi et l'autonomie des 16/25 ans en difficulté et confrontés à un risque d'exclusion professionnelle. Il s'ajuste et est gradué en fonction de la situation et des besoins de chaque jeune. Il vise à mettre fin à l'empilement des dispositifs et à repenser l'offre des services des Missions Locales dans sa globalité.

Depuis le 1^{er} Janvier 2017 la Mission Locale est chargée de mettre en œuvre ce droit à l'accompagnement, en lien avec les organismes pouvant y contribuer, dans le cadre du Conseil en Évolution Professionnelle (CEP).

Le conseiller et le jeune signent un contrat d'engagement d'une durée maximale de 24 mois qui doit être signé un mois au plus tard après la réalisation d'un diagnostic approfondi (élaboré par l'équipe des conseillers de la Mission Locale). Ce contrat est constitué de phases d'accompagnement intégrant des objectifs spécifiques. Chaque phase sera évaluée à son terme et peut comporter des périodes de formation, des situations professionnelles (dont PMSMP), des actions spécifiques d'accompagnement social et professionnel et des actions portées par d'autres organismes de nature à lever les freins périphériques à l'emploi ou à développer une expérience citoyenne.

Ce contrat d'engagements prend fin lorsque l'autonomie du jeune est considérée comme acquise, ou à son 26^{ème} anniversaire, ou à sa demande, voire en cas de manquement à ses engagements.

Le jeune signataire peut bénéficier d'une allocation versée par l'ASP et accordée par la Mission locale, au nom de l'État (Art.L.5131 et R.5131 du code du travail) en fonction des besoins de l'intéressé. Elle est versée ponctuellement et pendant les périodes durant lesquelles le bénéficiaire ne perçoit ni une rémunération au titre d'un emploi ou d'un stage, ni une autre allocation.

Objectif d'entrées :

En 2017, la Mission Locale s'était fixé un objectif d'entrées en PACEA de 250 : dont 120 PACEA et 130 Garantie Jeunes. Ces objectifs ont été atteints.

En 2018 aucun objectif n'a été défini, cependant l'orientation nationale concernant ce parcours correspond à :

- 80% des jeunes en 1^{er} accueil doivent avoir eu un diagnostic approfondi
- 65% des jeunes accompagnés doivent être suivis dans le cadre d'un PACEA, ce qui aurait représenté pour 1451 jeunes accompagnés, 943 jeunes en suivi PACEA. Nous avons suivi 329 jeunes dans ce parcours en 2018, soit 23%.

Conclusion :

L'équipe des conseillers a dû s'approprier ce nouvel outil et s'adapter à sa mise en œuvre.

Afin de répondre au mieux à l'accompagnement PACEA, les conseillers ont conçu un outil « diagnostic » qui permet de faire un état des lieux de la situation du jeune au moment de la contractualisation du PACEA.

Ce parcours représente une lourdeur administrative, tant dans la constitution des Cerfas, des plans d'actions à actualiser à chaque fin de phase, dans la gestion de chaque objectif, que dans la saisie sur le logiciel I-milo. Ce constat reste un axe de progression pour l'année 2019.

GARANTIE JEUNES

La « Garantie Jeunes » qui est une phase du PACEA, est une innovation forte adoptée lors du comité interministériel de lutte contre les exclusions (CILE) et reprise dans le cadre du Comité interministériel de la jeunesse. Elle s'inscrit dans le cadre des engagements de la garantie européenne sur la jeunesse qui incite les Etats de l'UE à proposer des solutions rapidement, particulièrement aux jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni scolarisés (Not in Education Employment or Training - NEETs).

Le dispositif « Garantie Jeunes » institué à **titre expérimental jusqu'au 31 décembre 2016**, a été généralisé au 01/01/2017.

L'objectif principal :

Amener les jeunes en grande précarité à s'installer de façon autonome dans la vie active.

La Garantie Jeunes se compose :

- D'une garantie à une 1^{ère} expérience professionnelle (parcours dynamique associant une multiplication de périodes de travail et de formation) ;
- D'une garantie de ressources (appui de cet accompagnement).

Les jeunes prioritairement éligibles

- Âgés de 16 à 25 ans révolus
- et ni en emploi, ni en études, ni en formation (NEET)
- et en situation de grande précarité. L'appréciation de cette situation est triple :
 - Financière : ressources inférieures au revenu garanti pour le calcul du RSA
 - Familiale : décohabitants ou cohabitants sans soutien familial (foyer non imposable)
 - Sociale : décrocheurs, jeunes sous main de justice, etc...

Objectifs et résultats :

- Nous avons démarré le dispositif en septembre 2015 et avons réalisé 45 entrées sur un objectif de 40.
- En 2016, nous avons un objectif de 120 jeunes entrés en Garantie Jeune pour un réalisé de 123.
- En 2017, nous avons eu un objectif de 130 pour un réalisé de 135.
- En 2018, nous avons eu un objectif de 130 pour un réalisé de 136.
- Les résultats en termes de sortie, qui concernent les 135 jeunes entrés en Garantie Jeunes en 2017 et sortis en 2018, sont les suivants :
 - 49 abandons/exclusions/démissions soit 37 %
 - Sur les 86 jeunes présents 12 mois, 63 % de sorties positives :
 - 18 jeunes ont réalisé à minima 80 jours d'immersion en entreprise,
 - 24 jeunes étaient en emploi, 4 en formation, 1 en autoentreprise, 7 en reprise de scolarité
 - 32 jeunes sans solution soit 37%.

Constats et commentaires :

- Repérage des jeunes de plus en plus difficile, difficulté liée à la partie administrative notamment pour le montage du dossier avant la commission.
- Déperdition de jeunes entre le nombre de jeunes acceptés en commission d'entrée et le nombre de jeunes ayant réellement intégré la Garantie Jeune.
- Nécessité de positionner un nombre de 35% supérieur pour atteindre notre objectif d'entrée.
- Les sorties sans solution peuvent paraître importantes mais on ne peut raisonner qu'en terme de retour à l'emploi. Le plus important est aussi la plus-value apportée aux jeunes en termes d'autonomie et de travail sur leur projet.

Locaux de la Garantie Jeunes

Depuis 2015, le service de la Garantie Jeunes occupait des locaux proposés par la Mairie de Pierrelatte, à la Maison de l'Emploi et de la Formation. Depuis fin juillet 2018, puisque l'ensemble de la Mission locale a déménagé à l'étage de ce même bâtiment, ce service est totalement intégré au cœur de l'activité de la Mission locale.

Cette proximité a permis d'améliorer le suivi des jeunes entre les conseillers des activités jeunes et Garantie Jeunes, de faciliter la communication de l'équipe notamment dans le transfert des informations, et de proposer une meilleure offre de services aux jeunes.

Cette intégration du service est un réel atout pour un travail avec l'équipe et pour le management des activités.

Repérage et investigations des jeunes

Les jeunes en situation de précarité peuvent être orientés par les conseillers de la Mission Locale, Pôle Emploi, les travailleurs sociaux, les acteurs locaux de l'insertion de la jeunesse, les collectivités territoriales.

Dans la réalité, 90% à 95% des jeunes sont orientés par les conseillers de la Mission Locale.

Le parcours en Garantie Jeunes

1) En accompagnement soutenu d'accès à l'emploi :

- Collectif sur les 4 premières séances :

- Développement des compétences sociales : être autonome dans les actes de la vie quotidienne (logement, mobilité, santé, gestion du budget...)
- Développeur de compétences professionnelles : connaître le bassin d'emploi, maîtriser les principes fondamentaux d'une entreprise et les règles et consignes en matière d'hygiène et de sécurité.

- Personnalisé pendant un an (vers et dans l'emploi) : au minimum un entretien par semaine et un programme de recherche active d'emploi.

2) Des périodes en entreprises : mises en situation professionnelles, CDD, Intérim....

3) Un partenariat important et soutenu :

- avec des entreprises locales notamment au travers de visites d'entreprises.

- avec les partenaires locaux sur chaque thématique (logement, santé, mobilité, gestion du budget...).

Crédit d'accompagnement

Les crédits d'accompagnement d'un montant de 1600 € par jeune entrés dans le dispositif sont versés par l'état (et le FSE pour certaines Mission Locale), sous conditions :

- 80% soit 1280 € versés si le jeune est présent plus d'un mois dans le dispositif

- 20% soit 320 € si le jeune est en situation d'emploi ou en formation qualifiante à l'issue des 12 mois de Garantie Jeunes ou sur justificatif d'une période d'immersion en entreprise ou de situation Emploi d'au moins 80 jours de 7 heures effectuées.

Une gestion administrative lourde

Les Missions Locales doivent déposer tous les éléments de reporting qui conditionnent le versement des crédits d'accompagnement sur une interface informatique-réplique « Ma démarche FSE ».

La saisie de ces éléments est extrêmement lourde et doit s'accompagner aussi d'un scan de toutes les pièces concernant les périodes en entreprises ainsi que des pièces administratives de chaque dossier du jeune.

Pilotage départemental et local de la Garantie Jeunes

- Pilotage statistique départemental réalisé par la DIRECCTE pour poser le cadre de fonctionnement des commissions de suivi, assumer et développer les partenariats, fixer les objectifs.

- Pilotage d'une commission locale de suivi par la DIRECCTE à Pierrelatte : décisions et suivi opérationnels d'entrées, des sorties, et des sanctions dans le cadre d'un règlement intérieur.

- Fin du pilotage de la commission locale d'entrée par la Directrice à compter du 01/07/18, permettant d'étudier l'éligibilité des jeunes présentés. Cette commission se fait désormais entre la Directrice adjointe et le Conseiller référent du futur groupe Garantie Jeunes.

LE PARRAINAGE

L'objectif du parrainage est de faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des jeunes (16-25 ans) rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle en les faisant accompagner par des personnes bénévoles, retraitées ou actives, qui forment le réseau des parrains et marraines.

Anciens cadres, chefs d'entreprises, directeurs de personnels, enseignants, ils font bénéficier les jeunes de leur expérience de l'entreprise ainsi que de leurs réseaux de connaissances professionnelles. A l'écoute des jeunes, ils les rencontrent régulièrement pour faire le point sur leurs recherches et éviter leur isolement et leur découragement. Les parrains font le lien entre le jeune et l'entreprise et sont des alliés importants pour les conseillers.

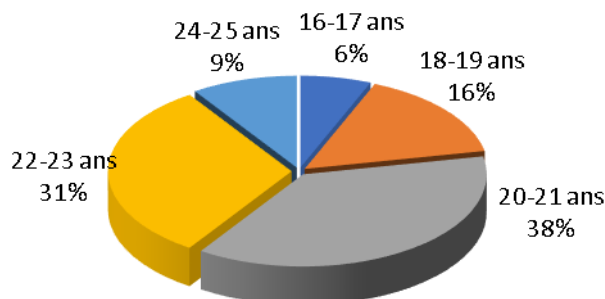
Financé en partie par la DIRECCTE et par la DRJSCS (pour les jeunes issus des Quartiers Politique de la Ville (QPV)), le parrainage s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans, en situation d'occuper un emploi, quel que soit leur niveau de qualification, pour lesquels le conseiller a décelé une difficulté dans la recherche d'emploi. Basée sur le volontariat des personnes, cette action de proximité dure de 3 à 6 mois maximum.

En 2018, l'équipe des parrains et marraines était composée de 13 personnes.

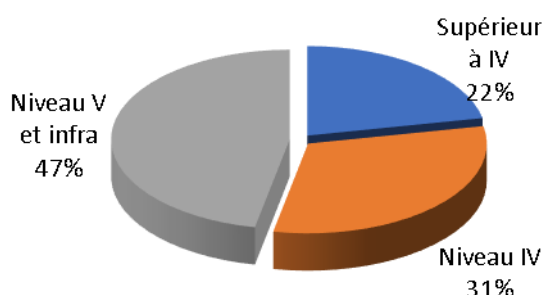
Au total, 32 jeunes ont été parrainés :

- 66 % des parrainages ont été effectués sur le Tricastin et 34 % sur les Baronnies
- 56 % sont des femmes
- 47 % ont un niveau égal ou inférieur à V (CAP/BEP) contre 17 % en 2017
- 5 sont issus du Quartier Prioritaire de la Ville (QPV) de Pierrelatte et 13 d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)

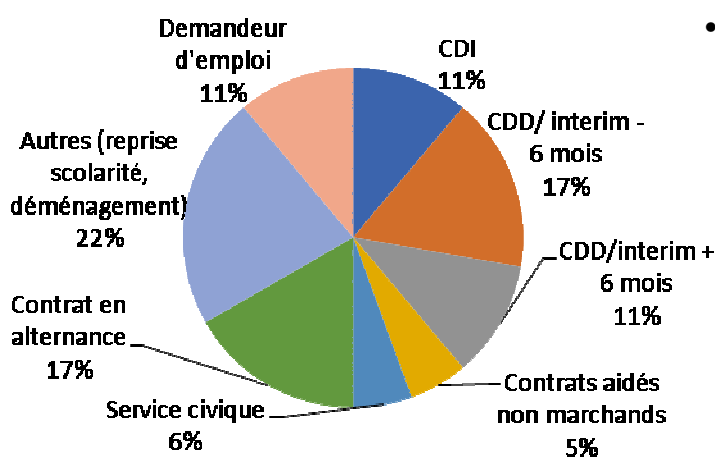
Age des personnes parrainées



Niveau des personnes parrainées



Situations en sortie de parrainage



- **Résultats** : sur 32 jeunes parrainés en 2018, 14 poursuivent le parrainage sur 2019. On peut noter que 67% des sorties sont positives. Les accompagnements ont duré en moyenne quatre mois avec un contact toutes les deux semaines environ. L'accompagnement des parrains s'apparente de plus en plus à du coaching personnel. Les jeunes se sentent plus soutenus, encouragés. Il s'agit toujours d'une relation bienveillante qui permet aux jeunes de retrouver confiance en eux et leur évite le découragement.

LE DISPOSITIF PARCOURS EMPLOI COMPETENCES (PEC)

Depuis janvier 2018, les contrats aidés dans le secteur non marchand sont transformés en Parcours Emploi Compétences (PEC).

La mise en œuvre des PEC repose sur le triptyque emploi/formation/accompagnement : un emploi permettant de développer des compétences transférables, un accès facilité à la formation et un accompagnement tout au long du parcours tant par l'employeur que le service public de l'emploi, avec pour objectif l'inclusion dans l'emploi des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Le dispositif

Les PEC s'inscrivent dans le cadre des CUI-CAE. L'aide de l'État est plus unifiée que pour les anciens CAE. En effet les différentes catégories de public tendent à s'estomper. L'aide de l'État va de 40% à 60% de la rémunération suivant s'il s'agit de formation qualifiante ou non et suivant si le bénéficiaire du contrat habite en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) ou dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV).

Le contrat peut être en CDI ou en CDD pour une durée de 9 à 24 mois.

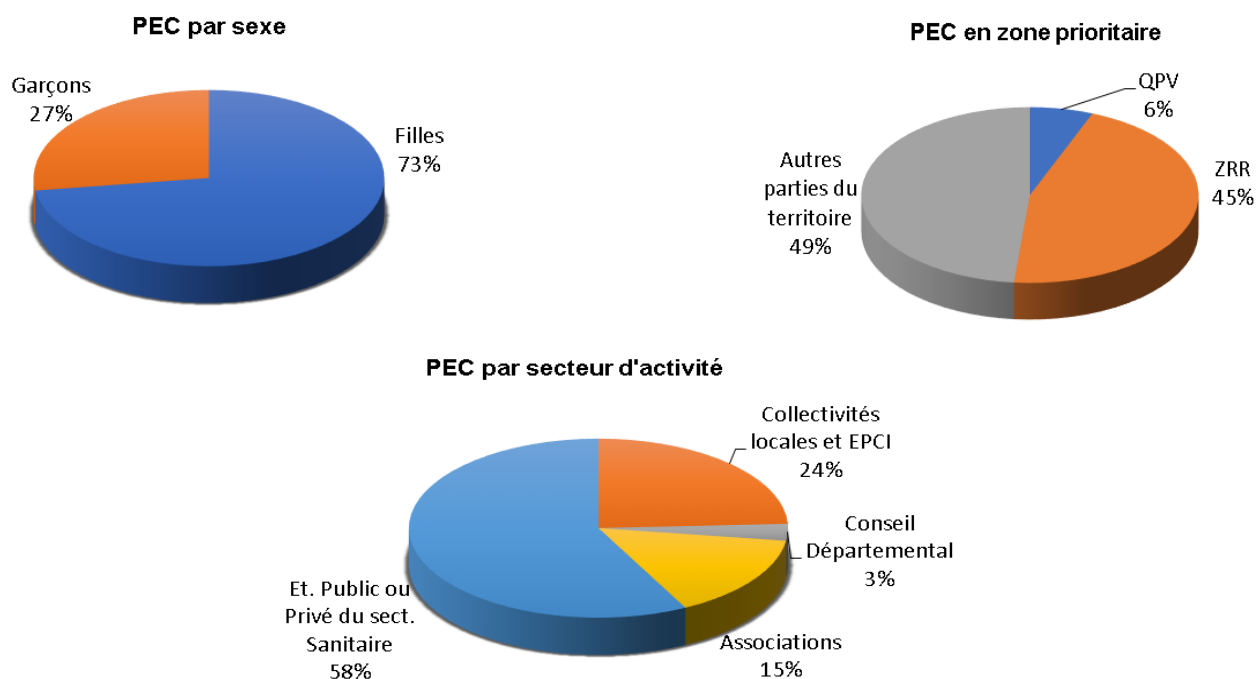
Le poste occupé est un emploi prioritairement à temps plein.

Le public

Les PEC sont accessibles à toutes les catégories de public quelque soit leur âge, sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Pour les jeunes de moins de 26 ans, la priorité sera donnée aux jeunes de niveau IV et infra.

Objectifs et bilan du dispositif

L'objectif 2018 fixé pour la Mission Locale Drôme Provençale était de 61 PEC. Nous en avons signé 33 pour 2018.



Les nouveaux PEC étant beaucoup moins attractifs que les emplois d'avenir et même que les anciens CUI-CAE pour les entreprises, la Mission locale n'a pas pu atteindre ses objectifs malgré les moyens de communication mis en œuvre tant par la mission locale que par la DIRECCTE et la Préfecture.

On remarque que seul le secteur du sanitaire s'est emparé du dispositif. On peut l'expliquer par le fait qu'ils soient en pénurie de personnel et que la nécessité de se former dans ce secteur est primordiale. Les collectivités territoriales et les EPCI ont elles aussi bien utilisé le dispositif. Les associations quant à elles, n'ont pas pu en signer beaucoup car le PEC n'était pas assez attractif pour elles comparé aux anciens contrats aidés. La plupart ont préféré se tourner vers le dispositif du service civique, même si ce dernier n'a pas vocation à remplacer en emploi.

Le bilan pour ce dispositif PEC est un peu mitigé. Les PEC mis en œuvre ont été de qualité, avec des formations intéressantes pour les bénéficiaires de ces contrats, mais ils n'ont pas su séduire un grand nombre de structures.

IMMERSION EN ENTREPRISE (PMSMP)

La période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (ou PMSMP) est une mesure facilitant l'immersion auprès d'employeurs notamment à destination des jeunes en recherche d'emploi. Ce temps d'immersion doit permettre de consolider leur projet professionnel et de créer des liens avec des employeurs.

La PMSMP est une mesure instaurée par la loi de réforme de la formation professionnelle du 05 mars 2014.

Cette mesure peut être conclue pour une durée maximum d'un mois (de date à date) auprès d'un même employeur.

La PMSMP est ouverte aux personnes en recherche d'emploi, ainsi qu'à tout salarié.

Techniquement la PMSMP est prescrite via un CERFA qui doit être adressé à l'ASP uniquement pour les contrats aidés. Les Missions Locales sont prescriptrices de ce dispositif.

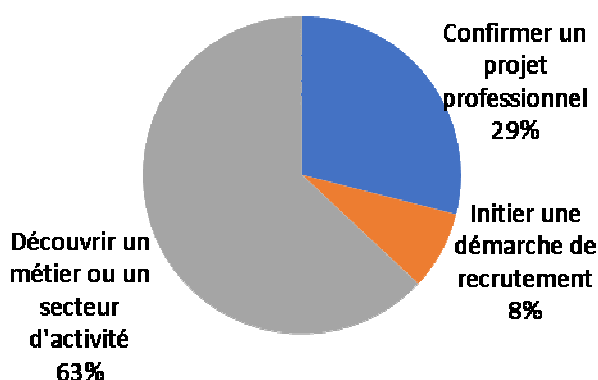
Durant l'immersion, le jeune n'est pas rémunéré mais bénéficie de la couverture AT/MP (accident du travail, maladie professionnelle).

Pour les jeunes non salariés, c'est la Mission Locale en tant que prescripteur qui porte le risque (coût 0,04€/h/jeune) de l'ensemble des heures PMSMP effectuées, auprès de l'URSSAF.

Si la PMSMP n'a pas de durée minimum, elle ne peut excéder 30 jours calendaires sur un même poste chez le même employeur. Le jeune peut réaliser autant de PMSMP que de besoin auprès de structures différentes.

- **Réalisation** : 207 conventions ont été signées pour 18 801 heures d'immersion soit une moyenne de 90 heures par convention. 141 jeunes en ont bénéficié dont 66 femmes, 16 QPV et 43 ZRR.

Objectif de l'immersion



On constate que l'immersion est un outil utilisé majoritairement pour l'aide au choix professionnel (63 %) et minoritairement un outil utilisé préalablement à l'embauche (8%).

Nous avons, en 2018, pour la première fois obtenu le financement d'une action « Accès à l'Emploi », dans le cadre de la politique de la ville de Pierrelatte. En lien avec les services de l'État et la ville de Pierrelatte, nous avons construit une action répondant à un besoin immédiat, l'employabilité d'un groupe de jeunes, de 18 à 25 ans, issus du quartier du Roc de Pierrelatte.

↳ Déroulement et bilan de l'action :

Au préalable de notre action, la conseillère Emploi-Formation, Mme Guichard, a assisté au rythme d'un jour par semaine, au « Club Chercheur d'Emploi » animé par des conseillères de Pole Emploi, de fin mai à fin juillet 2018 et a donc été formée aux techniques d'animations de groupe à vocation d'accès à l'emploi.

Puis, à compter du mois de septembre jusqu'au mois de décembre 2018, notre action a été mise en place au sein des locaux de la Mission Locale sur le même rythme hebdomadaire.

Les conseillères de Pôle Emploi sont venues co-animer les ateliers qui avaient lieu chaque Mardi.

Ce partenariat a permis de mettre en commun les compétences des conseillères et de mutualiser les outils et mesures d'accès à l'emploi et à la formation.

Nous avons organisé mi-septembre, deux informations collectives durant lesquelles le public a été informé du planning, du contenu et des enjeux de cet accompagnement via notamment la présentation de l'ensemble des intervenants.

Le démarrage a eu lieu le Mardi 2 Octobre et s'est terminé le Mardi 18 Décembre 2018.

↳ Bilan de l'action :

Sur 80 courriers envoyés, 16 jeunes ont souhaité adhérer à l'accompagnement « Club Emploi ».

La participation des jeunes a été irrégulière. Certains d'entre eux appréhendaient le collectif et venaient en individuel rencontrer leur conseillère.

↳ Points forts :

- Renforcement du partenariat avec Pôle Emploi.
- Échanges constructifs et enrichissants.

Sur 10 jeunes, 8 sont venus régulièrement et ont exprimé leur satisfaction concernant la qualité des prestations et des intervenantes.

↳ Points à améliorer :

- Difficultés à mobiliser les jeunes sur le collectif et dans la durée
- Participation irrégulière
- Aucun jeune homme n'a souhaité participer à cette action (appréhension du collectif, public issu du même quartier, groupe constitué uniquement de jeunes femmes)
- Difficultés de garde d'enfants pour les familles monoparentales
- Freins essentiellement d'ordre social
- Public très éloigné de l'emploi rencontrant des difficultés sociales, peu ou pas de qualifications professionnelles, peu ou pas d'expériences professionnelles.

↳ Résultats

De réelles situations à l'issue de l'accompagnement :

- Un CDD (en contrat PEC) signé avec un démarrage en Janvier 2019 sur un poste d'Agent des Services Hospitaliers
- Un CDI dans le cadre d'une AFPR dans le Vaucluse dans un Cabinet d'Assurances.
- Un projet de formation en tant qu'Auxiliaire de Puériculture validé, et présentation de deux concours prévus début 2019.
- Un projet de Création d'Entreprise.
- Une entrée dans le parcours de la Garantie Jeunes.
- 3 entrées en parrainage afin de poursuivre leur mobilisation.

Ces jeunes femmes ont joué le jeu et ont participé activement aux différents jeux de rôle, aux simulations d'entretiens d'embauches, au photocollage... Elles se sont soutenues dans les moments de doutes ou de découragements.

Même si les chiffres d'accès à l'emploi ou à la formation sont mitigés, et le nombre des participants pas à la hauteur de la mobilisation des conseillers et des moyens mis en œuvre, les échanges qui ont eu lieu entre les participantes ont été bienveillants, riches, et instructifs.

L'ACCES A LA FORMATION

LES CHIFFRES CLES

Année 2018	Jeunes	RSA
Nb de personnes suivies	1 451	1 126
Nb de personnes en formation	122	113
Part de l'accès à la formation	8 %	10 %

Les Entrées en formation des jeunes :

	ACTIONS DU CONSEIL REGIONAL				AUTRES			TOTAL GENERAL
	PCP*	Actions collectives (FPC*, CARED*)	Actions individuelles (FI*, CARED*)	Total Région	Pôle emploi (AIF*, AFC*)	Divers (Hors Conseil Régional ARA)	TOTAL	
2017	36	15	7	58	20	129	149	207
2018	3	4	5	12	21	89	110	122
Evolution	- 92 %	- 73 %	- 29 %	- 79 %	+ 5 %	- 31 %	- 26 %	- 41 %

* PCP : Programmation Compétences Premières qui a disparu en 2018

* PQCP : Parcours de Qualification et de Certification Professionnelle devenu FPE : Former Pour l'Emploi

* API : Action Projet Individuel devenue FI : Formation Individuelle

* CARED : Contrat d'Aide et de Retour à l'Emploi Durable

*AIF : Aide Individuelle à la Formation

*AFC : Action de Formation Conventionnée

Globalement, nous constatons une forte baisse concernant l'accès à la formation des jeunes. Cette diminution peut s'expliquer par le fait que l'année 2018 a été très particulière et complexe dans ce domaine.

Tout d'abord, au niveau des actions du Conseil Régional, la fin et la disparition du marché de la Programmation Compétences Premières (PCP) dès le premier trimestre 2018. Ensuite, concernant les actions collectives (FPE), la visibilité de l'offre sur Prosper (logiciel de la région permettant de prescrire et de suivre l'offre de formation) s'est faite tardivement. Les premières sessions ont commencé à apparaître petit à petit seulement à partir de mai/juin 2018. Enfin, concernant les actions individuelles (FI), l'enveloppe budgétaire 2018 dédiée à ce dispositif était consommée dès le 10 septembre 2018 alors que cette période représente un enjeu important d'accès à la formation puisque beaucoup de sessions démarrent à ce moment-là.

Quant aux autres dispositifs :

- Enseignement Supérieur : visibilité dans Prosper à compter de Juin 2018
- E2C (École de la 2ème Chance) : 1 jeune a intégré ce dispositif
- EPIDE (Établissement Public d'Insertion Dans l'Emploi) : 1 jeune a intégré ce dispositif

De fait, Pôle Emploi a joué un rôle important en tant que financeur de la formation. Nous avons pu poursuivre les AIF et les orientations vers les AFC. Seul bémol à ce jour, nous n'avons pas toujours l'information et la traçabilité du parcours de formation du jeune, ce qui peut avoir un impact sur les chiffres réels d'entrée en formation. Par ailleurs, une convention État/Pôle Emploi a permis d'amorcer le PIC (Plan Investissement Compétences) avec 2 objectifs : travailler sur l'acquisition des compétences et la formation des publics ayant peu ou pas de qualification (niveau infra bac). À savoir que ce PIC est repris par Pôle Emploi pour 2019.

Enfin, pour terminer, l'année 2018 a été marquée par la réforme de la formation professionnelle notamment par la promulgation de la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » en septembre 2018. A partir d'octobre 2018, il y a eu la publication des décrets d'application avec une mise en œuvre progressive à compter de janvier 2019. L'objectif de cette réforme étant de donner plus d'autonomie aux personnes dans l'accès à la formation notamment à travers le compte personnel de formation (CPF), de revoir le mode de collecte et l'affectation des contributions légales des entreprises, de faire évoluer la gouvernance de la formation professionnelle et de rénover l'apprentissage.

On peut penser que tous ces changements auront un impact sur l'accès à la formation en 2019.

↳ Les entrées en formation des allocataires du RSA :

	Formations qualifiantes	Formations pré-qualifiantes	Formations non qualifiantes	TOTAL
2017	52	11	68	131
2018	43	8	62	113
Evolution	- 17 %	- 27 %	- 9 %	- 14 %

Le nombre de personnes entrées en formation baisse (113 contre 131 en 2017), ce qui représente 10% du public accueilli contre 12% en 2017.

Si l'on regarde en détail les types de formation, ce sont les formations non qualifiantes qui sont majoritaires. En effet, elles reflètent bien le profil du public accueilli, éloigné de l'emploi, et qui a besoin de stages de dynamisation ainsi que de travail sur le projet professionnel, avant d'envisager une formation pré-qualifiante ou qualifiante, ou une recherche d'emploi.

Quant aux formations qualifiantes, elles représentent 38 % des formations effectuées, ce qui montre que le travail mené sur le projet amène en partie les personnes à la qualification, malgré les aléas des financements.

En effet, le début d'année 2018 a été compliqué car le nouveau dispositif de la Région Auvergne-Rhône-Alpes « Former pour l'Emploi » a été retardé dans sa mise en œuvre. Par contre, Pôle Emploi, grâce au Plan Investissement Compétences, a pu déployer des actions de formation sur le second semestre, mais pour lesquelles nous ne pouvions pas passer par l'outil de prescription Prosper, ce qui complexifiait le déroulé et la lisibilité.

L'Accès aux autres dispositifs

LA MOBILITE

❖ LES CHIFFRES CLES

🔗 La mobilité des jeunes

	Données Générales			Données sexuées					
				Femmes			Hommes		
	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution
Permis B	848	792	- 7 %	445	416	- 7 %	403	376	- 7 %
Permis en cours	236	211	- 11 %	118	105	- 11 %	118	106	- 10 %
Jeunes ayant un véhicule (automobile ou deux roues)	887	856	- 3 %	—	404	—	—	452	—
Jeunes sans permis	—	399	—	—	209	—	—	190	—
Aucun moyen de locomotion	—	212	—	—	115	—	—	97	—

🔗 La mobilité des allocataires du RSA :

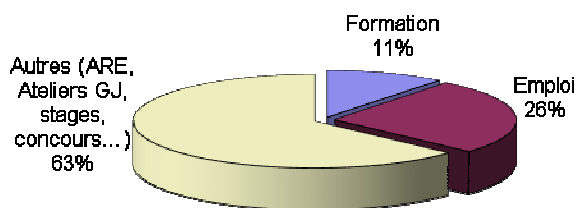
	Données Générales			Données sexuées					
				Femmes			Hommes		
	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli
Nombre d'allocataires reçus	1083	1126	—	558	596	—	525	530	—
Permis B	797	850	+ 1 %	414	455	+ 2 %	383	395	+ 1 %
Allocataires ayant un véhicule	680	742	+ 3 %	357	395	+ 2 %	323	347	+ 4 %

❖ LES BONS DE CARBURANT OU DE TRANSPORT

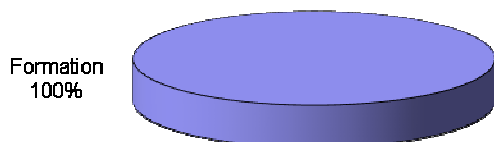
Le Fonds d'Aide à la Mobilité est utilisé lorsqu' aucune autre aide financière ne peut être mobilisée, et/ou pour répondre à l'urgence. Les bons ne sont délivrés que pour des démarches d'emploi et/ou de formation. Ce dispositif était financé depuis plus de dix ans par le Conseil Départemental, pour les jeunes dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et, pour les allocataires du RSA, dans le cadre du plan Départemental d'Insertion (PDI) et AI collective. Mais depuis 2017, suite à un changement d'orientation, le financement nous est refusé. De ce fait en 2018, nous n'avons pu utiliser que les reliquats 2016 (471 € pour les jeunes et 143 € pour les allocataires du RSA), ce qui explique le faible nombre de bénéficiaires par rapport aux années précédentes. 23 personnes ont bénéficié du service (contre 95 en 2017 et 168 en 2016) dont 19 jeunes et 4 allocataires du RSA. 28 bons ont été délivrés (122 en 2017 et 211 en 2016). Leur coût moyen est de 25 € pour les jeunes et de 62 € pour les allocataires du RSA. Nous allons renouveler notre demande pour 2019, en espérant une réponse favorable du Département.

🔗 Finalité des bons

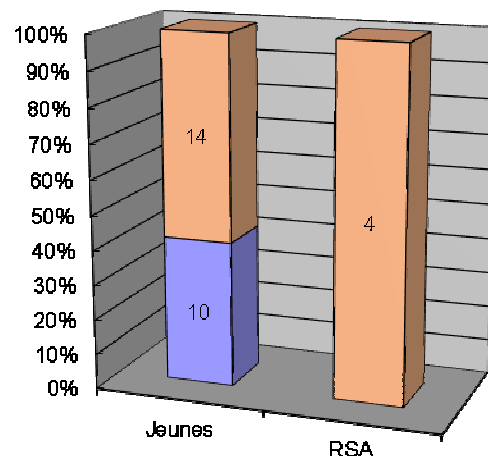
Pour les jeunes



Pour les allocataires du RSA



🔗 Nature des bons délivrés



■ bons de transport ■ bons de carburant

❖ LOCAMOB

🔗 Le partenariat avec l'Association MOBILITE 07 - 26 du Teil

Historique :

Depuis 2017 et en partenariat avec l'Association Mobilité 07 - 26 du Teil, l'antenne de la Mission locale à Pierrelatte est une antenne de mise à disposition de véhicules 2 roues. Les véhicules sont disponibles à L'ENVOL - Local de Mobilité 07 - 26 à Pierrelatte.

Ce service a démarré en Mai 2017. Nous avons à disposition 1 mobylette qui a été louée toute l'année à une même personne.

Evolution du parc sur 2018 :

Depuis Janvier 2018, le parc a évolué au vu des besoins sur le secteur.

Dorénavant, le parc compte 3 scooters neufs avec ses équipements (casques, gants, antivols...).

Un VTT a été rajouté pour les courtes distances avec aussi son équipement (casque, gants...).

Mise à disposition des véhicules :

- Si le véhicule est disponible sur Pierrelatte, l'administratif, le paiement et la mise à disposition sont effectués par la Mission Locale.

- S'il n'y a plus de véhicules disponibles sur Pierrelatte, une orientation vers d'autres antennes est possible. Dès lors, l'association MOBILITE 07 -26 prend en charge la demande et se rapproche du bénéficiaire. Elle l'oriente vers la structure la plus proche de Pierrelatte (le plus souvent Bourg St Andéol ou Le Teil).

🔗 Le service de location

Tarifs :

- d'un SCOOTER est de 3 €/Jour et une caution (non encaissée) de 250 €.

Une adhésion annuelle de 5 € est demandée au 1^{er} contrat

- d'un VTT est de 1,50 €/Jour et une caution (non encaissée) de 80 €.

Une adhésion annuelle de 5 € est demandée au 1^{er} contrat.

Une attestation d'assurance responsabilité civile est demandée

(le plus souvent cette assurance est adossée au contrat d'assurance habitation)

Rémunération de la Mission Locale par MOBILITE 07 - 26 :

- A chaque nouveau contrat, la Mission Locale perçoit la somme de 150 € pour l'année en cours.

- Si une même personne loue à plusieurs reprises un véhicule, et s'il y a une interruption de 2 mois entre deux locations, celle-ci est considérée comme nouvelle et la Mission locale est rémunérée.

🔗 Le nombre de contrats effectués en 2018

- Au total : 21 contrats dont 11 nouveaux contrats

- En moyenne sur l'année : 2 contrats par mois sont effectués

- La majorité des locations sont pour accéder à l'emploi :

- Emplois temporaires (Intérim, CDD < 6 mois) : 10 personnes (pour la majorité emplois de 1 à 3 mois)

- Emplois > 6 mois : 1 personne (toujours en emploi et qui a pu réparer son scooter)

❖ LA MOBILITE INTERNATIONALE

Notre structure est organisée pour accueillir et accompagner un jeune ayant un projet de partir vivre une expérience à l'étranger dans le cadre de ERASMUS + OUAT

En 2018, nous avons :

- organisé 11 informations collectives entre Nyons et Pierrelatte,
- renseigné 54 jeunes,
- accompagné 15 jeunes sur leur projet et fait partir 7 jeunes dans le cadre du programme ERASMUS + OUAT

ERASMUS + OUAT ?

Erasmus+ est un programme financé par la Commission Européenne ; Une opportunité pour un jeune inscrit en Mission Locale de vivre une expérience professionnelle à l'étranger, de gagner en autonomie, et de valoriser son CV

Un stage en entreprise de 3 mois

Dans un des 5 pays partenaires

(Angleterre (remplacé par l'Irlande en 2019), Malte, Italie, Portugal, Espagne)

Prise en charge : Vol, hébergement, accompagnement sur place

Participation du jeune de 300 euros

NYONS/MISSION LOCALE

Des jeunes femmes qui préparent leur avenir en joignant l'utile à l'agréable

À la Mission locale, rencontre avec Océane et Marie, soucieuses de bien préparer leur entrée dans la vie active avec le soutien d'Anne Stoen, conseillère jeunes pour le dispositif "Erasmus + Ouat" qui leur a proposé un stage de treize semaines en fonction de leurs attentes.

Toutes deux ont terminé leurs études et à présent veulent se perfectionner en anglais tout en exerçant leur futur métier. La motivation est essentielle pour ce projet : envie de partir à l'étranger, travailler dans son domaine... et enrichir son CV!

Sortie du système scolaire après un BTS d'esthéticienne, Océane Baconnier, 21 ans, a choisi Malte et mis à l'épreuve ses talents dans un hôtel de luxe. Un plaisir

de travailler en ce lieu où elle a progressé dans la langue anglaise. Elle est d'ailleurs aussitôt repartie à Malte dans une école. Autant dire qu'elle a apprécié ce pays en pleine mutation. « Tous les français d'Erasmus + étaient en colocation, comme les autres pays, et nous faisons parfois un repas ensemble. A part ces moments, il fallait parler anglais dans la ville et au travail. »

Les questions de Marie

Marie Duprat, 23 ans, est diplômée en environnement. Nouvelle sur le marché de l'emploi, elle veut enrichir son CV par une expérience à l'étranger, considérée comme un plus. Elle est ravie des conseils d'Océane sur le coût de la vie, la santé (un médecin

dans les pharmacies), les transports en bus et surtout taxis, les sorties... Elle ne sait pas encore dans quelle entreprise elle sera envoyée mais compte sur les conseils d'Anne Stoen pour trouver un stage dans son secteur.

Le dispositif Ouat

C'est au tour d'Anne Stoen, conseillère, de donner des éléments à Marie, notamment sur les prises en charge par Erasmus, et selon les cas, le maintien de l'indemnisation Pôle emploi. Prévoir un cofinancement de 300 € (plus une caution de 300 €) et un pécule pour certains frais personnels.

Un diplôme n'est pas obligatoire, seule la motivation et l'autonomie comptent, si l'on a entre 18 et 25 ans inclus, et si l'on est inscrit à la



Océane, Marie et leur conseillère Anne Stoen. LeDL/N.G.

Mission locale. Partir n'est pas toujours facile mais le dispositif offre un encadrement rassurant. Aussi en Irlande, Espagne, Portugal et

Italie.

Mission locale Drôme provençale : www.ml-dp.org ; 04 75 26 17 03.

LA SANTE

❖ LES CHIFFRES CLES : LA SANTE DES JEUNES

	DONNES GENERALES			DONNES SEXUEES					
	2017	2018	Evolution	FEMMES			HOMMES		
Couverture Sociale	1586	1411	- 11 %	795	708	- 11 %	791	703	- 11 %
Dont CMU	119	113	- 5 %	58	60	+ 3 %	61	53	- 13 %
Sans couverture sociale	47	41	- 13 %	25	23	- 8 %	22	17	- 23 %

❖ ATELIER SANTE ET VIE QUOTIDIENNE

Evelyne BAUDOUIN, référente Santé Handicap à la Mission Locale Drôme Provençale, consacre du temps au travail en réseau avec les partenaires, sur le territoire avec la participation à des groupes de travail :

- Groupe Réseau Santé à Valence,
- Collectif Santé Ville de Saint Paul Trois Châteaux,
- Réseau Santé organisé par l'Animation Régionale des Missions Locales de Rhône-Alpes,
- Réseau d'Adultes Relais animé par Education Santé Drôme.

Il faut noter que nos actions santé sont soutenues financièrement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Région Rhône-Alpes.

Information et communication :

Outre la mise à disposition de documentation sur les différents thèmes de santé, nous avons intégré la liste des services de santé présents sur le territoire et leurs coordonnées dans notre plaquette d'accueil distribuée à chaque nouveau jeune accueilli.

Par ailleurs, nous avons créé un site internet présentant notre offre de services dont les bilans de santé, l'accompagnement « lever les freins » du psychologue, les actualités santé et santé environnementale, ...

Nous travaillons en lien avec les partenaires locaux et départementaux : Planning Familial de Nyons, Centre de Planification de Pierrelatte, CMS, PASS, CIDFF, Cap Emploi, Centre d'Examen de Santé d'Avignon, CCAS de St-Paul, CCAS de Pierrelatte, ADAPT, ANPAA, CPAM, Education Santé Drôme, Sécurité Routière Valence, CH Drôme Vivarais, CAARUD-TEMPO, ACC'ENT VIV'ACT, RESAD 84, Mutualités Françaises Rhône-Alpes.

Aide aux démarches d'accès aux droits et aux soins :

- Ouverture ou mise à jour systématique des droits en matière de couverture sociale pour 329 jeunes.
- Réalisation de 1 277 informations individuelles sur le thème de la santé pour 578 jeunes.
- Mise en place depuis 2016 d'une convention avec la CPAM pour un meilleur accompagnement santé des jeunes en cours d'insertion et notamment ceux du dispositif Garantie Jeunes.
- 188 orientations vers des services et professionnels de santé pour 158 jeunes.

Actions de Prévention Santé :

- Organisation de 26 déplacements collectifs avec 147 jeunes et 1 allocataire du RSA au CES d'Avignon, pour la réalisation de bilans de santé (présence de la référente Santé, repas et déplacements offerts aux jeunes). A l'issue du bilan ils ont également participé à des ateliers co-animés avec un médecin, une dentiste et une diététicienne sur l'hygiène de vie, l'alimentation et la santé bucco-dentaire.
- 9 visites du Centre de planification de Pierrelatte et interventions sur le thème « Jeux câlins malins » ainsi que diverses informations Santé : 90 jeunes ont participé.
- 1 visite au Planning familial de Nyons avec présentation des moyens de contraception, les IST, les représentations hommes/femmes, les relations amoureuses : 15 jeunes présents.
- 1 déplacement à la journée « Jeunesse et bien-être ça match ?! » organisée par les Mutualités françaises Rhône-Alpes à Valence, avec 16 jeunes, sur : alimentation et petit budget c'est possible, dépistage vision, ondes électromagnétiques, droits CPAM, sécurité routière, addictions et atelier activité physique (initiation à l'urban training), atelier gestion du stress (initiation à la rigologie), atelier écran.
- 3 interventions de M. YSARD Gérard de la Sécurité Routière sur : actions sécurité routière, conséquences accident avec vitesse et/ou alcool, conséquences accident des 2 roues sans casque, le sourire des pompiers, projections de plusieurs films, suivis de débats et échanges : 24 jeunes concernés.
- Collecte, distribution et mise à disposition de préservatifs hommes et femmes.

❖ ACTION D'ECOUTE ET DE SUIVI PSYCHOLOGIQUE

🔗 Intervention d'une Psychologue auprès des jeunes en Mission Locale

Depuis 2007 l'Agence Régionale de Santé (ARS) finance 7 Equivalents Temps Plein de Psychologues mis à disposition des Missions Locales de la Région Rhône Alpes et aux Missions Locales d'Auvergne à partir de 2018.

Dans ce cadre, Jerry WOJTKOWSKI, Psychologue, est intervenu à la Mission Locale Drôme Provençale à hauteur de 0,25 ETP : un lundi par mois ainsi qu'un mercredi sur deux à Pierrelatte et un mercredi sur deux à Nyons. Suite à son souhait de ne pas reconduire son contrat, il a été remplacé en 2019 par Audrey CHEVALIER.

Les jeunes dont les difficultés d'ordre psychologique sont un frein à leur insertion professionnelle, sont orientés vers le psychologue, par leur conseiller référent. Par ailleurs, le psychologue rencontre régulièrement les conseillers de la Mission Locale dans le respect du secret professionnel.

Durant l'année 2018 :

- Sur Nyons : 32 entretiens réalisés (15 jeunes concernés).
- Sur Pierrelatte : 46 entretiens réalisés (24 jeunes concernés).

🔗 Action « Lever les freins à l'emploi »

Depuis de nombreuses années, le Conseil Départemental finance dans le cadre du Fonds d'Aide aux Jeunes, une action « Lever les freins à l'emploi » à Nyons et à Pierrelatte, réalisée par Yves BISIAUX, Sophrologue/Kinésologue. Ce dernier ayant fait valoir ses droits à la retraite fin avril 2018, nous n'avons pas demandé de subvention sur cette action pour 2018 et avons utilisé le reliquat de 24 séances de 2017.

Du 01/01/18 au 30/04/18, 15 jeunes ont bénéficié de cette action lors de 24 séances individuelles. Les problématiques les plus fréquemment rencontrées sont :

- 42 % de difficultés psychiques
- 31 % de difficultés relationnelles
- 19 % de besoin de clarification
- 4 % de gestion du stress avant une épreuve
- 4 % de difficultés physiques

🔗 Séances de « Coaching + »

Suite à l'arrêt des séances de kinésologie, nous avons développé une nouvelle action à destination des jeunes, reçus en individuel par une médiatrice en Communication Non Violente (CNV), Mme Elisabeth HAUWUY. L'objectif de cette action est de permettre aux jeunes de trouver la capacité personnelle et la motivation à s'inscrire dans une démarche positive de recherche d'emploi.

Grâce au financement du Conseil Départemental, elle a pu démarrer au 25/04/18 et a permis à 52 jeunes de bénéficier de l'action lors de 93 séances, dont :

- 20 ont pu intégrer un emploi
- 12, une PMSMP (immersion en entreprise)
- 2, une formation
- 1, un contrat en alternance
- 1 a repris sa scolarité

🔗 Séances de Kinésologie pour les allocataires du RSA

L'existence de la PASS à Nyons nous permet d'orienter le public RSA du Nyonsais/Baronnies vers le kinésologue Yves BISIAUX. Par contre, ce service n'était pas proposé sur le Tricastin.

En 2017, grâce à un financement du Conseil Départemental, dans le cadre d'une AI collective, des séances de kinésologie ont été proposées aux allocataires du RSA sur Pierrelatte. De janvier à avril 2018, nous avons utilisé le reliquat de 2017(car départ de M. BISIAUX à la retraite fin avril). 14 personnes ont bénéficié de cette action lors de 25 séances leur permettant de retrouver une dynamique et une meilleure confiance en eux pour mieux avancer dans la réalisation de leur projet professionnel.

Au 30/04/18, les 14 allocataires sont sortis du dispositif (puisque fin de l'action) :

- | | |
|--|--|
| - 4 sont en emploi : 3 en CDI et 1 en intérim | - 1 participe à l'action coaching emploi |
| - 3 sont Travailleurs Non Salariés | - 1 a demandé à être aidant familial pour son fils |
| - 1 a un projet de création | - 1 a déménagé |
| - 1 est en formation | - 1 est demandeur d'emploi |
| - 1 a validé une formation de prothésiste ongulair | |

LE LOGEMENT

❖ LES CHIFFRES CLES :

🔗 Le logement des jeunes :

	Données générales			Données sexuées					
				Femmes			Hommes		
	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution	2017	2018	Evolution
Dans la famille	1 080	987	- 9 %	504	456	- 10 %	576	531	- 8 %
Logement autonome	301	277	- 8 %	203	186	- 8 %	98	91	- 7 %
Logement précaire	219	169	- 23 %	106	87	- 18 %	113	82	- 27 %
Autres	33	18	- 45 %	15	2	- 87 %	18	16	- 11 %
TOTAL	1 633	1 451		828	731		805	720	

🔗 Le logement des allocataires du RSA :

	Données générales			Données sexuées					
				Femmes			Hommes		
	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli
Dans la famille	205	202	- 1 %	57	65	+ 1 %	148	137	- 2 %
Logement autonome	776	818	+ 1 %	464	490	- 1 %	312	328	+3%
Logement précaire	38	36	- 1 %	8	6	—	30	30	—
Autres	64	70	—	29	35	+ 1 %	35	35	—
TOTAL	1083	1126		558	596		525	530	

❖ L'ATELIER LOGEMENT

🔗 Pour les Baronniees :

La question du logement se traite de façon individuelle lors des entretiens en lien étroit avec les partenaires du territoire en fonction de la problématique :

- Maison Constantin à Nyons :
 - Foyer de jeunes travailleurs : 19 logements pour les jeunes en formation ou en emploi
 - Logement temporaire (ALT) : 5
 - Agence Immobilière à Vocation Sociale : 30 logements
 - Dossiers FUHL (eau, énergie et accès (caution))
 - Mesures d'Accompagnement Social dans le Logement (ASL)
- Association Anais à Nyons
 - Hébergement d'urgence
 - Accueil de jour
 - Logement temporaire
 - Mesures d'accompagnement
- Association Intervalle à Buis Les Baronniees
 - Hébergement d'urgence
 - Accueil de jour
 - Logement temporaire
 - Dossiers FUHL

Pour le Tricastin :

Sur le Tricastin, la question du logement se traite également de façon individuelle, avec notamment, les partenaires locaux suivants :

- Association SET (Solidarité Entraide Tricastine) à Saint-Paul-Trois-Châteaux :
 - o Aide à la recherche de logement
 - o Gestion de logements temporaires : 5
 - o Agence Immobilière à Vocation sociale : 30 logements
 - o Instruction des dossiers FUHL (eau, énergie et accès (caution))
 - o Mesures d'Accompagnement Social dans le Logement (ASL)
- Résidence sociale l'Envol à Pierrelatte :
 - o Logements temporaires : 18
 - o Pension de famille : 8 logements.

LE FONDS D'AIDES AUX JEUNES (FAJ)

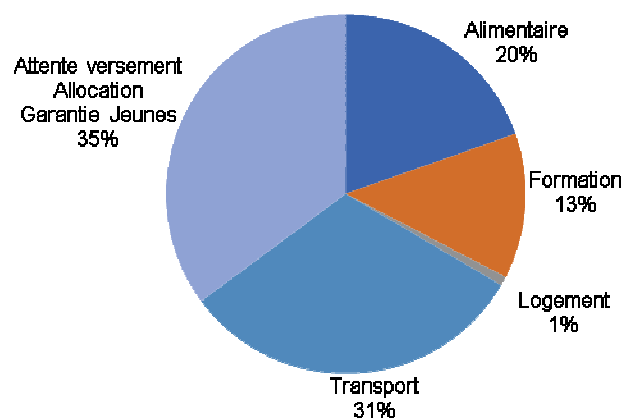
Ce Fonds, géré et abondé par le Conseil Départemental, permet l'octroi d'aides ponctuelles aux jeunes pour la réalisation de leur projet professionnel, et d'aides à la subsistance pour les jeunes en très grande difficulté. Les prescripteurs sont les Conseillers des Missions Locales, les Travailleurs Sociaux et le FJT Constantin.

L'instruction des dossiers est réalisée par l'Adjointe d'Insertion Professionnelle du Pôle Insertion, au travers d'une Commission d'attribution à laquelle participent la Mission Locale et le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT).

- **Enveloppe 2018** : 30 000 € (identique à 2017)
- **Consommation 2018** : 25 592 € (27 581 € en 2017) dont 24 429 € par la Mission locale
- **Nombre d'aides présentées** : 172 (contre 153 en 2017) dont 164 prescriptions Mission Locale
- **Nombre d'aides accordées** : 126 (contre 126 en 2017) dont 120 prescriptions Mission Locale

Finalités des aides attribuées (1 aide pouvant avoir plusieurs finalités)

	Nombre d'aides	Montant En Euros
Alimentaire	26	4 782 €
Formation	13	3 199 €
Logement	2	200 €
Transport	29	7 654 €
Attente versement Allocation Garantie Jeunes	50	8 594 €
TOTAL	120	24 429 €



AIDES FINANCIERES POUR LES ALLOCATAIRES DU RSA

Dans le cadre du RSA, l'APRE (Aide Personnalisée de Retour à l'Emploi) départementale mise en place en 2010, et que les conseillères de la Mission Locale pouvaient mettre en œuvre, a été arrêtée le 04/09/2015.

Ces aides étaient liées à la reprise d'une activité professionnelle (emploi, formation, création). De ce fait, les AI (Allocations d'Insertion) qui s'attachaient davantage à aider sur des problématiques sociales ont été provisoirement ouvertes à des motifs professionnels, en attendant leur refonte.

Nature des aides instruites ou sollicitées

	Données générales			Données sexuées					
				Femmes			Hommes		
	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli	2017	2018	Evolution par rapport au public accueilli
Allocations d'Insertion	50	45	- 1%	36	37	—	14	8	- 1%
Autres	19	6	- 1%	12	3	- 1%	7	3	—
TOTAL	69	51	- 1%	48	40	- 2 %	21	11	- 2%

Au total, les aides instruites ont baissé de 26 % entre 2017 et 2018. Cette diminution n'est pas due au fait que les personnes reçues soient dans des situations financières moins critiques, bien au contraire. En fait, cette baisse est due à l'arrêt du financement des « bons mobilité » de la part du Conseil Départemental, mais aussi au règlement des Allocations d'Insertion, qui ne sont plus adaptées à notre public. En effet, elles ne peuvent être activées, en grande majorité, que sur des motifs d'ordre sociaux et non professionnels, mis à part les frais de déplacement et les repas. Ce qui limite donc énormément leur utilisation.

Les aides ont concerné 48 personnes, soit 4 % du public accueilli (contre 5% en 2017).

Annexes

ENQUETES DE SATISFACTION

Enquête dans le cadre de la contractualisation Etat / Région

Dans le cadre de la contractualisation avec les Missions Locales, l'Etat et la Région ont souhaité que l'accent soit mis sur la qualité de l'accompagnement.

Dans ce cadre il est demandé aux structures de réaliser une enquête de satisfaction chaque année. Nous avons adopté le questionnaire élaboré par le réseau des Missions Locales d'Auvergne Rhône-Alpes (AMILAURA).

170 jeunes de la Mission Locale Drôme Provençale ont répondu à cette enquête (soit 12 % des jeunes accompagnés). Voici quelques extraits des réponses :

- Les jeunes sont satisfaits ou assez satisfaits à 88 % des interrogés
- La Mission Locale a répondu très bien ou assez bien à leurs attentes avec 84 %
- Depuis leur fréquentation de la Mission Locale, les jeunes ont pris confiance en eux à plus de 79 %
- 74 % des jeunes interrogés pensent que leur conseiller est facilement joignable par téléphone, courrier et mail
- 49 % des jeunes estiment qu'il manque des rencontres directes avec les employeurs
- 17 % des jeunes souhaiteraient plus de services sur internet (conseils, suivi de dossier)

Enquête dans le cadre du partenariat Missions Locales / Pôle Emploi

Une autre enquête réalisée par Ipsos indique que les jeunes sont de plus en plus satisfaits de leur accompagnement en Mission Locale.

L'accord cadre du partenariat renforcé des Missions Locales avec Pôle Emploi prévoit une enquête de satisfaction des jeunes sur l'accompagnement réalisé par les Mission locale dans le cadre de la délégation du Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE).

Au second semestre 2018, 90 % des jeunes interrogés se déclarent très satisfaits du suivi de leur projet. Ce taux de satisfaction était de 72 % au premier semestre 2017.

Cette enquête de satisfaction révèle que :

- 78 % des jeunes orientés par Pôle Emploi connaissaient déjà les Missions Locales
- 86 % d'entre eux estiment que le suivi proposé est adapté à leur situation en ce qui concerne tant les actions mises en œuvre que la fréquence des contacts
- 92 % apprécient le mode de contact proposé (Email, téléphone, entretiens individuels ou collectifs)
- Le suivi est apprécié voire très apprécié en ce qui concerne :
 - la mise en relation avec les employeurs (74 %)
 - l'accès à une formation (72 %)
 - les expériences professionnelles en entreprise (68 %)
 - la réponse à leurs besoins dans les domaines de la mobilité, des transports, de la garde d'enfants, de la santé (70 %).

Equipe de la Mission Locale Drôme Provençale au 30/04/2019

Directrice Cathy BELAOUS (1 ETP)
Directrice Adjointe Emilie GALIER-ORRIERE (1ETP)
Assistante RH Lydie SALOMON (0,89 ETP)
Assistante financière Yolène CHAHBOUNE (0,80 ETP)

Secteur Baronnies

Responsable activité RSA : Cathy BELAOUS

Accueil Secrétariat Agnès BERTRAND (1 ETP)
Accueil Documentation Karine KABAC (0,40 ETP)

Conseillères Emploi Formation Jeunes

Anne STOEN (1 ETP)
Sandra AUBERT (0,91 ETP)
Anne SIMOND (0,20 ETP)

Chargés relations entreprises

Anne SIMOND (0,40 ETP)

Conseillères Professionnelles RSA

Gwenaëlle BOUCHER (0,80 ETP)
Naïma EL HADDAOUI (0,69 ETP)
Carole DEPECKER (0,20 ETP)

Atelier de recherche d'emploi

Karine KABAC (0,10 ETP)

Secteur Tricastin

Responsable activité Jeunes : Emilie GALIER-ORRIERE

Accueil Secrétariat Valérie CLEMENT (1 ETP)

Conseillers Emploi Formation Jeunes

Evelyne BAUDOUIN (1 ETP)
Véronique GUICHARD (1 ETP)
Elsa TEURTRIE (0,30 ETP)
Patricia BAUMEA (1 ETP)

Chargées relations entreprises

Elsa TEURTRIE (0,50)
Anne SIMOND (0,20 ETP)

Atelier de recherche d'emploi

Elsa TEURTRIE (0,20 ETP)

Conseillères Professionnelles RSA

Viviane LALLIER (1 ETP)
Karine OLLIVE (0,91 ETP)
Carole DEPECKER (0,47 ETP)
Souad BENEYAD (1 ETP)

Dispositif Garantie Jeune

Françoise REYNARD (1 ETP) Conseillère
Karine DEVIGON (1 ETP) Conseillère
Evelyne MALLET (1 ETP) Assistante

Animatrice Réseau du parrainage Emilie GALIER-ORRIERE

Assistante Informatique et Communication Karine KABAC

Accompagnement spécifique sur Tricastin Baronnies Audrey CHEVALIER Psychologue (0,25 ETP Mad Centre Hospitalier Drôme Vivarais)
Elisabeth HAUWUY Coaching à l'emploi (prestataire extérieur)

ORGANIGRAMME DU BUREAU DE LA MISSION LOCALE DROME PROVENCALE EN 2018

Mme Véronique CROS
Déléguee
CC Drôme Sud Provence
Co-Présidente

Mme Brigitte MERTZ
Déléguee
CC des Baronniees en Drôme Pro-
vençale
Co-Présidente

Mr Didier GIREN
Délégué
CC des Baronniees en Drôme
Provençale
Vice-Président

Mme Pascale ROCHAS
Conseillère Départementale
Canton de Nyons et Baronniees
Vice-Présidente

Mr Guy FAYOLLE
Délégué
CC Drôme Sud Provence
Vice-Président

Mme Aline JOURDAN
Déléguee
CC des Baronniees en Drôme
Provençale
Trésorière

Mr Luc CHAMBONNET
Conseiller Départemental
Canton de Grignan
Secrétaire

Mme Sonia PRUVOST
Déléguee
CC Drôme Sud Provence
Trésorière adjointe

Mr Fabien LIMONTA
Conseiller Départemental
Canton du Tricastin
Secrétaire adjoint

Nos financeurs

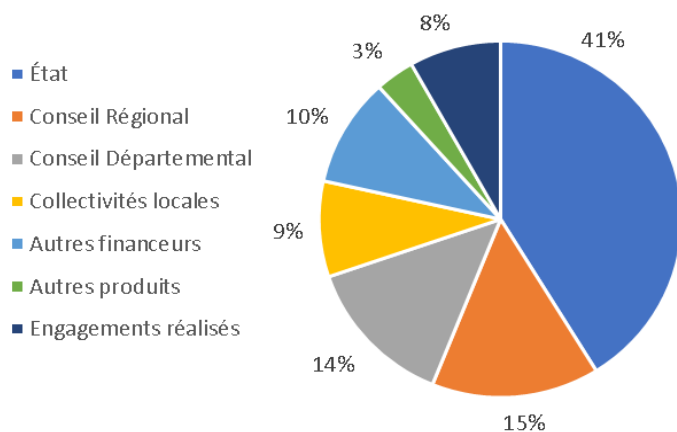
NOS FINANCEURS



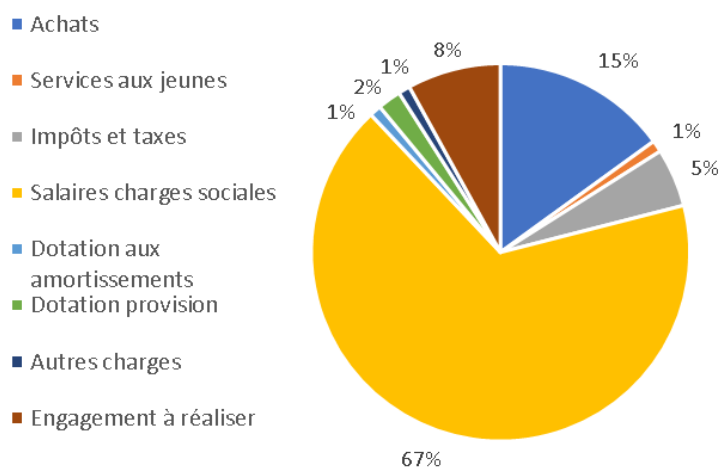
Rapport financier

RAPPORT FINANCIER

❖ COMPTE DE RESULTAT 2018



Produits d'exploitation	Montants €	%
État	518 984	41%
Conseil Régional	188 461	15%
Conseil Départemental	172 052	14%
Collectivités locales	109 435	9%
Autres financeurs	124 344	10%
Autres produits	43 973	3%
Engagements réalisés	103 190	8%
TOTAL	1 260 439	100%



Charges d'exploitation	Montants €	%
Achats	186 059	15%
Services aux jeunes	17 866	1%
Impôts et taxes	53 353	5%
Salaires charges sociales	822 008	67%
Dotation aux amortissements	14 300	1%
Dotation provision	30 627	2%
Autres charges	5 255	1%
Engagement à réaliser	103 671	8%
TOTAL	1 233 139	100%
Résultat d'exploitation	+27 300	

	2016	2017	2018
Résultat d'exploitation	7 553	-14 332	27 300
Résultat financier	2 372	2 403	2 468
Résultat exceptionnel	290	754	-1 510
Excédent ou Déficit	10 216	-11 175	28 258